

LES SACRÉS STIGMATES

(RICORDO)

XIX^{me} A

1903

Revue

A J

Baisan

les Frères

les Lecteurs

Pontife e

de leur

et de leur

Ils rem

tement u

Léon XII

temps Pie

paix sur l

nemis qui

sus-Christ

ficet eum

tradat eum

XIX^{me} ANNEE

1^{er} SEPTEMBRE



1903



N^o 9

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

A Notre Saint Père le Pape Pie X

Baisant humblement les pieds de Sa Sainteté, les Frères-Mineurs du Canada, les Tertiaires et les Lecteurs de la Revue offrent à leur nouveau Pontife et Père l'hommage de leur amour filial, de leur soumission totale d'esprit et de cœur, et de leur absolu dévouement.

Ils remercient le Ciel d'avoir donné promptement un successeur au glorieux et bien-aimé Léon XIII et prient Dieu de conserver longtemps Pie X, de le fortifier, de lui accorder la paix sur la terre, avec le triomphe sur ses ennemis qui sont ceux de la Sainte Eglise de Jésus-Christ. « Dominus conservet eum, et vivificet eum et beatum faciat eum in terrâ et non tradat eum in animam inimicorum ejus! »

(RICORDO)



Les Sacrés Stigmates de N. P. S. François

(Notre gravure)

UN matin, c'était vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, pendant que saint François priait sur le versant de la montagne, (de l'Alverne), il vit descendre des hauteurs célestes un séraphin aux six ailes de feu toutes resplendissantes. Conduit bientôt par la rapidité de son vol tout près de l'homme de Dieu, l'esprit céleste demeura suspendu dans les airs. Alors, entre les ailes du séraphin, apparut un homme crucifié ; ses mains et ses pieds étaient étendus et attachés à une croix. Deux de ses ailes s'élevaient au-dessus de sa tête, deux autres étaient étendues pour voler, et les deux dernières couvraient son corps. A cette vue, le Saint demeura dans un étonnement indéfinissable, et son cœur éprouva un sentiment de joie mêlé de tristesse. Il se réjouissait d'un aussi admirable spectacle, où le Seigneur, sous la forme d'un séraphin, contemplait son serviteur, et son âme était transpercée d'un glaive de compassion douloureuse en le voyant ainsi attaché à la croix. Une vision si insondable le jetait dans une anxiété profonde ; car il savait que l'infirmité de la passion n'était aucunement compatible avec l'immortalité d'un esprit séraphique. Enfin, il comprit par une illumination céleste, que la divine Providence lui avait permis de jouir d'une telle faveur pour lui apprendre à lui, l'ami de Jésus-Christ, qu'il devait se transformer non par le martyre du corps, mais par le feu de l'amour, en la ressemblance du Sauveur crucifié. La vision disparut, mais elle laissa dans son cœur une ardeur merveilleuse et dans sa chair la trace non moins merveilleuse de l'empreinte divine ; soudain commencèrent à paraître dans ses mains et dans ses pieds les marques de clous, telles qu'il les avait vues tout à l'heure dans le Crucifié offert à ses regards. Ses mains et ses pieds semblaient transpercés de ces clous ; leurs têtes apparaissaient à l'intérieur des mains et sur les pieds, et l'on voyait sortir leurs pointes à la partie opposée. Ces têtes étaient noires et rondes, les pointes longues et comme recourbées avec effort ; après avoir traversé la chair, elles demeuraient tout à fait distinctes. Son côté droit portait aussi l'empreinte d'une cicatrice rouge comme s'il eût été transpercé d'un

LE



et un tourment
appelé quelque
il leur proposa
éclairé de la gr
moins de chose:
vous, mon frère
secrets du ciel
raison, au jour
confié à vos soi
lité de plusieurs
Le Saint, tou
craintetoutela s
lui avait dit des
mais à personn
Lors donc qu
eut ainsi transp
lui qui en était
change saint Mi
angélique, Franç
gne portant en l
crucifié, image n
la pierre ou sur l
main de l'ouvrie
mée dans sa chai



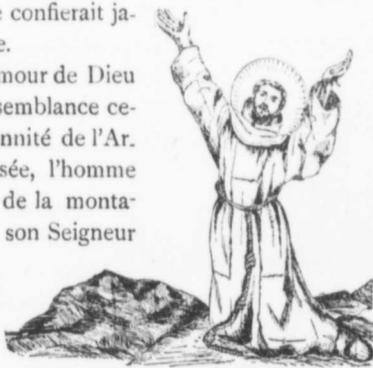
Coup de lance, et souvent le sang s'échappait de cette plaie avec une abondance telle que tous les vêtements du Saint en étaient pénétrés.

Le serviteur de Jésus-Christ, voyant imprimés d'une manière si parfaite en son corps les stigmates du Sauveur, comprit qu'il lui serait difficile de les cacher à ceux au milieu desquels il vivait, et d'un autre côté, il craignait de révéler les secrets de son Seigneur. Il se demandait donc avec une vive inquiétude

et un tourment profond s'il ferait connaître ce qu'il avait vu. Ayant appelé quelques-uns de ses frères et leur parlant en termes généraux, il leur proposa son doute et leur demanda conseil. Un d'entre eux, éclairé de la grâce et comprenant par son langage qu'il avait été témoin de choses merveilleuses, lui dit : « Ce n'est pas seulement pour vous, mon frère, mais encore pour les autres, sachez-le bien, que les secrets du ciel vous ont été manifestés. Vous devez craindre avec raison, au jour du jugement, d'être accusé d'avoir enfoui le talent confié à vos soins, si vous cachez ce qui vous a été donné pour l'utilité de plusieurs.

Le Saint, touché de ces paroles, rapporta alors avec beaucoup de crainte toute la suite de la vision, et il ajouta que celui qui lui était apparu lui avait dit des choses qu'il ne confierait jamais à personne durant sa vie.

Lors donc que le véritable amour de Dieu eut ainsi transformé en sa ressemblance celui qui en était pénétré, la solennité de l'Archange saint Michel étant passée, l'homme angélique, François, descendit de la montagne portant en lui l'image de son Seigneur crucifié, image non gravée sur la pierre ou sur le bois, par la main de l'ouvrier, mais imprimée dans sa chair par le doigt



françois

de la sainte
sur le versant
ndre des hau-
feu toutes res-
ol tout près de
dans les airs.
crucifié ; ses
oix. Deux de
aient étendues

A cette vue,
et son cœur
éjouissait d'un
me d'un séra-
inspérée d'un
i attaché à la
iété profonde ;
ement compa-
il comprit par
avait permis de
le Jésus-Christ,
rps, mais par le
. La vision dis-
merveilleuse et
preinte divine ;
dans ses pieds
: à l'heure dans
eds semblaient
à l'intérieur des
intes à la partie
intes longues et
é la chair, elles
ortait aussi l'em-
transpercé d'un

du Dieu vivant. Cependant comme il est bon de cacher le secret du roi, l'homme qui en avait été rendu participant s'efforçait de dérober aux yeux de tous ces signes sacrés. Mais aussi, comme il appartient à Dieu de révéler pour sa gloire les merveilles de sa puissance, après avoir imprimé en François les stigmates, il fit par eux plusieurs miracles connus de tout le monde, afin de montrer par l'éclat de ces prodiges combien admirable est la force cachée dans ces traces de son amour...

Le Saint tenait presque toujours depuis ce temps ses mains développées et ses pieds couverts de chaussures ; mais il ne put dérober à tous les yeux ces signes augustes. Quelques frères, hommes vraiment dignes de foi par leur sainteté éminente, les virent avant sa mort, et pour enlever tout doute à ce sujet, ils affirmèrent avec serment s'être convaincus de leur réalité en les touchant. Plusieurs cardinaux, unis à François par les liens d'une étroite amitié, en furent également témoins, et ils en confirmèrent la vérité non seulement par leurs paroles, mais encore par leurs écrits. Le Souverain Pontife Alexandre IV, prêchant un jour au peuple, assura les avoir vus de ses yeux. A la mort du Saint, plus de cinquante frères les virent encore, et avec eux Claire, la très pieuse vierge du Seigneur, ses religieuses et une foule innombrable de personnes dont plusieurs les baisèrent avec respect et les touchèrent de leurs mains, afin d'en rendre un témoignage plus assuré. (SAINT BONAVENTURE)



Léon XIII et la Famille Franciscaine



Il y a quelques semaines seulement, passait sur le monde un long cri de tristesse et d'angoisse converti bien vite en une immense clameur de deuil : anxieux, pleins de larmes, tous les yeux étaient tournés vers Rome, la patrie commune des âmes : « Le Pape se meurt, disait-on de toutes parts, Léon XIII est mourant, » puis trop tôt après : « Le Pape est mort ! »

Oui, le 2
incomparab
te vérité : c
génie et l'ini
être compa
dort, dans la

Mais la P
qu'elle repré
des funérail
ve réuni nou
nouveau Pèr
bonheur, co
sur la terre ;
nise, aujourd
successeur de
mons notre
au successeu
nos vies !

Toutefois,
impérissable
l'annonce de
et toutes les
respect. Tout
de la presse,
ou schismatiq
devant cette
mains le scept
Tous, à quelq
salué de leurs
sonnier, mais c
Dans la tourm
consolation pe
mère, l'Eglise !
ni plus forte, n
l'enfer ne préva

Nous ne vou
grands travaux
sollicitudes pou
gieux et social

Oui, le 20 juillet dernier, s'éteignait ce grand Pontife, Docteur incomparable, cette lumière immortelle, dont on pouvait dire en toute vérité : du monde entier, c'est l'homme le plus éminent par le génie et l'intelligence, aucune puissance morale sur la terre ne peut être comparée à la sienne ; et maintenant Léon XIII est mort ! Il dort, dans la tombe, le sommeil des Justes !

Mais la Papauté ne meurt pas, elle est immortelle comme le Christ qu'elle représente. Le Pape est mort ! Vive le Pape ! Au lendemain des funérailles si imposantes accordées à l'auguste défunt, le Conclave réuni nous donnait, avec l'assistance évidente de l'Esprit-Saint, un nouveau Père, un nouveau Pontife : le monde entier l'a acclamé avec bonheur, comme étant désormais le Christ rendu visible et tangible sur la terre ; hier, c'était l'Em^{me} Cardinal Sarto, Patriarche de Venise, aujourd'hui, c'est Pie X, successeur de Léon XIII, mais aussi successeur de Pierre. A notre tour, avec tous nos lecteurs, acclamons notre Père : Gloire, honneur à Pie X ! Amour, vénération au successeur de Pierre ! Au Vicaire du Christ nos cœurs ! A lui nos vies !

Toutefois, le souvenir de Léon XIII nous reste. Sa mémoire est impérissable et, après l'explosion de deuil et de regrets qui a suivi l'annonce de sa mort, on peut dire en toute vérité que tous les cœurs et toutes les lèvres lui ont payé un juste tribut d'admiration et de respect. Toutes les nations, tous les gouvernements, tous les organes de la presse, quels qu'ils soient, catholiques ou infidèles, hérétiques ou schismatiques se sont rencontrés pour s'incliner avec vénération devant cette auguste vieillard de 94 ans qui tenait encore dans ses mains le sceptre d'une souveraineté incontestée jusque dans la mort. Tous, à quelque parti, à quelque religion qu'ils appartinssent, ont salué de leurs regrets sincères et loyaux ce dépouillé, cet isolé, ce prisonnier, mais ce Pontife, Roi du Vatican qui se couchait dans la mort. Dans la tourmente partout soulevée contre la barque de Pierre, quelle consolation pour nos cœurs catholiques, quel triomphe pour notre mère, l'Eglise ! Jamais elle n'a été plus attaquée, jamais elle n'a été ni plus forte, ni plus belle ! Le doigt de Dieu est là et les portes de l'enfer ne prévaudront pas. Ayons confiance !

Nous ne voulons pas redire ici toutes les gloires de Léon XIII, ses grands travaux pour l'Eglise universelle, ses immenses et paternelles sollicitudes pour toutes les âmes et toutes les questions d'ordre religieux et social. Ces louanges, on les répète partout, des voix, des

plumes plus autorisées que les nôtres ont su et sauront les répéter, nos lecteurs peuvent les lire ailleurs. Mais ce qui est notre devoir, c'est de proclamer ce qu'a été Léon XIII pour saint François et les enfants de saint François. Quand, chers lecteurs, vous vous en serez rendu compte, vous comprendrez que cet illustre Pontife, suivant sa propre expression « a fait pour saint François ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais fait. » Vous comprendrez alors que, nous tous, franciscains du 1^{er}, du 2^{ème} et du 3^{ème} Ordre, nous faisons, dans la personne de Léon XIII, une perte immense que nous ne saurions trop déplorer, si nous n'avions l'assurance que, du haut du ciel, il nous restera secourable.

Pour en arriver à vous montrer le vide laissé par la mort de l'auguste vieillard, enfant de saint François, lui aussi, je voudrais en quelques articles courts et clairs vous dire, chers lecteurs, comment Léon XIII a été :

1° Le Protecteur spécial et le Gouverneur dévoué du premier Ordre de saint François.

2° Le Bienfaiteur insigne du deuxième Ordre.

3° Le Restaurateur inspiré, le Propagateur infatigable du Tiers-Ordre, le Tertiaire le plus zélé et le plus illustre de ce siècle.

A tous ces titres nous lui devons, avec nos prières les plus ferventes, l'hommage de notre filiale reconnaissance.

LÉON XIII et le premier Ordre de saint François

C'est le matin du 2 mars 1810 que naquit l'heureux enfant qui devait être un jour Léon XIII. Son père, le Comte Louis Pecci, colonel de la garde impériale italienne sous Napoléon I^{er} et sa mère Anna Francesca Prosperi habitaient le palais Pecci à Carpineto, petite ville du Latium. Vertueux et charitables, les parents du petit Vincent-Joachim Pecci, le futur pape, avaient en outre une grande dévotion envers saint François et son Ordre. Ce n'était pas sans raison.

En effet, mariés depuis plusieurs années, Charles Pecci et Anne-Marie Jacobacci n'avaient pas d'enfants. Ils étaient tristes. Un Père franciscain, le P. Raymond de Rome leur conseilla alors de recourir à la médiation de l'angélique saint Louis d'Anjou, évêque franciscain. Leur foi et leur piété furent récompensées ; ils eurent un fils que, pour cela, ils nommèrent Louis, le père de Léon XIII. Pour perpétuer ce souvenir, les parents firent placer l'image de saint Louis d'Anjou dans l'Eglise des Franciscains de Carpineto, de même que dans la famille le nom de Louis est toujours imposé à quelqu'un de ses membres.

Il va sans
prendre au
c'est ainsi qu
famille franc

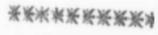
Anna Fra
épouse et mè
sous les yeu
tendre Léon
dévotion à
père. »

En effet, il
de leur mon
mais Léon X
rent dans leu
Comte et la C
vres enfants d
Pape, il a daig
de Carpineto
au service des

(A sui



Nouve



Chapitre
reux François



avec une incor
« Dans la primit
leurs cœurs éta

Il va sans dire qu'aussitôt qu'ils le purent les parents firent comprendre au petit Louis le prodige qui avait amené sa naissance et c'est ainsi que grandit, puissant au foyer domestique, l'amour de la famille franciscaine.

Anna Francesca était de son côté une femme de grand mérite, épouse et mère accomplie, Tertiaire fervente. Avec de tels exemples sous les yeux, formé à si bonne école, ne nous étonnons plus d'entendre Léon XIII dire en 1884 : « Oui, j'ai toujours eu une grande dévotion à saint François et je l'ai reçue tout petit enfant de mon père. »

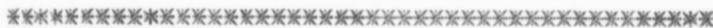
En effet, il n'était pas né, lorsque l'invasion française avait chassé de leur monastère les Franciscains de Carpineto, c'était en 1776 ; mais Léon XIII avait 5 ans, lorsque, en 1815, ces religieux rentrèrent dans leur couvent délabré. Il vit alors son père et sa mère, le Comte et la Comtesse Pecci, se faire les providences visibles des pauvres enfants de saint François et il s'en est souvenu, lorsque devenu Pape, il a daigné racheter de ses deniers le couvent des Franciscains de Carpineto et y maintenir à ses dépens ces religieux si nécessaires au service des pauvres habitants de la montagne.

(A suivre.)

FR. GASTON.



Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines



Chapitre xxvii. — De l'humble réponse que les bienheureux François et Dominique firent à un Cardinal.



LE bienheureux François et le bienheureux Dominique, ces deux astres immortels qui ont illuminé le monde, se trouvaient ensemble, à Rome, en présence du cardinal-évêque d'Ostie, qui, dans la suite, devint Souverain Pontife. Tour à tour, ils avaient parlé des choses de Dieu avec une incomparable éloquence, lorsque le Cardinal leur dit : « Dans la primitive Eglise, les pasteurs et les prélats étaient pauvres ; leurs cœurs étaient embrasés des ardeurs de la charité et non des

feux de la cupidité... Pourquoi donc ne ferions-nous pas de vos Frères des évêques et des prélats qui, par leurs enseignements et leurs exemples, l'emporteraient sur tous les autres ? »

Un pieux débat s'éleva alors entre les deux saints : aucun, dans son humilité, ne voulait répondre le premier ; tour à tour, ils déclinaient cet honneur, et mutuellement s'invitaient, avec instance, à prendre la parole. Mais enfin l'humilité de François remporta le triomphe en gardant le silence ; tandis que l'obéissance du bienheureux Dominique s'affirmait victorieusement, elle aussi, en consentant humblement à le rompre.

Le bienheureux Dominique répondit donc : « Seigneur, la condition de mes Frères, qu'ils le sachent bien, est par elle-même assez sublime et, autant que je le pourrai, je ne permettrai jamais qu'ils soient revêtus de quelque apparence de dignité que ce soit. »

Le bienheureux François, s'inclinant devant le Cardinal, dit alors : « Seigneur, j'ai donné à mes Frères le nom de *Mineurs* afin qu'ils n'aient jamais la pensée de devenir plus grands qu'ils ne sont. Leur vocation est de demeurer terre à terre, de marcher fidèlement sur les traces de l'humilité du Christ, afin, qu'un jour, ils soient exaltés entre tous les saints. Si vous voulez qu'ils produisent des fruits abondants dans l'Eglise de Dieu, maintenez-les, conservez-les dans un état conforme à cette vocation. Ne les laissez pas sortir de leur bassesse ; s'ils essaient de le faire, rejetez-les énergiquement dans leur néant ; ne leur permettez jamais de parvenir à quelque prélature. »

Telles furent les réponses des deux saints. Le seigneur évêque d'Ostie en fut grandement édifié et se mit à rendre à Dieu d'immenses actions de grâces.

Pendant qu'ils s'en retournaient, le bienheureux Dominique supplia le bienheureux François de lui donner la corde qui lui servait de ceinture. François refusa d'abord, par humilité, de condescendre à cette demande qu'inspirait l'amour fraternel. Le bienheureux Dominique, pourtant, eut enfin la joie de voir ses instances couronnées de succès ; à force de douces violences, il parvint à obtenir cette corde grossière, dont il ceignit ses reins, par dessous sa tunique, et qu'il ne cessa plus, dès lors, de porter pieusement.

Enfin, chacun d'eux mit ses mains dans les mains de l'autre et se recommanda tendrement à ses prières. Le saint Père Dominique dit même à saint François : « Frère François, je voudrais que ton Ordre et le mien ne fissent qu'un seul Ordre ; je voudrais que, dans l'Eglise,

nous eussions le bienheureux vérité, je vois l'homme Fran

Chapit

de la ferveur l'office divi

Bien qu'af nous avons p son et l'office niales, il ne restait debout d'autant plus en oraison. avait coutume chevauchant à quitter de ce

Or, un jour à cheval, il se tout trempé, F qu'il paracheva piété que s'il e compagnon : prendre sa nou vers, à plus fo dévotion, prenc

Chapitre

vance de la Rè

Dans son par gile, le bienheu zèle, de faire co uniquement à c une bénédiction vront religieuse

Cette Règle, ment fidèles, le la moëlle de l'Ev clef du paradis e

nous eussions la même forme de vie. » Et lorsqu'ils se furent séparés, le bienheureux Dominique ajouta, en présence de plusieurs : « En vérité, je vous le dis : tous les Religieux devraient imiter ce saint homme François, tant est grande la perfection de sa sainteté. »

Chapitre xxxiii. — Du zèle de saint François et d'abord de la ferveur avec laquelle il se livrait à l'oraison et récitait l'office divin.

Bien qu'affligé, pendant de longues années, des infirmités dont nous avons parlé, il avait tant de dévotion et de respect pour l'oraison et l'office divin que, lorsqu'il priait ou récitait les heures canoniales, il ne s'appuyait jamais ni à la muraille ni à un pilier, mais restait debout, la tête nue. Parfois seulement, il se tenait agenouillé, d'autant plus qu'il passait la plus grande partie du jour et de la nuit en oraison. Qui plus est, lorsqu'il cheminait de par le monde, il avait coutume de toujours s'arrêter pour dire les Heures et, s'il allait chevauchant à raison d'infirmité, il mettait pied à terre pour s'acquiescer de ce devoir.

Or, un jour que, contraint par la maladie, le bienheureux était ainsi à cheval, il se trouva qu'il pleuvait à verse. Cependant, et bien que tout trempé, François descendit de sa monture, afin de réciter l'office, qu'il paracheva, debout et sous la pluie, avec autant de ferveur et de piété que s'il eût été à l'église ou dans sa cellule. Il dit alors à son compagnon : « Si le corps cherche le repos et la tranquillité pour prendre sa nourriture, qui pourtant devient avec lui la pâture des vers, à plus forte raison l'âme doit-elle, avec tranquillité, respect et dévotion, prendre sa nourriture, qui est Dieu même. »

Chapitre xxxiv. — De son zèle pour la parfaite observance de la Règle et pour la vie religieuse tout entière.

Dans son parfait et ardent amour pour la pratique du saint Evangile, le bienheureux François s'efforçait, de toute l'énergie de son zèle, de faire communément professer notre Règle, laquelle consiste uniquement à observer parfaitement l'Evangile. Aussi a-t-il donné une bénédiction toute particulière à ceux qui en suivent et en suivront religieusement les prescriptions.

Cette Règle, il disait qu'elle est, pour ceux qui y sont inviolablement fidèles, le livre de vie, l'espérance du salut, le gage de la gloire, la moëlle de l'Evangile, la voie de la croix, l'état de la perfection, la clef du paradis et le pacte de l'éternelle alliance. Il voulait que tous

la possédassent et la connussent à fond ; il voulait que les Frères, comme remède contre la tiédeur, s'entretinssent fréquemment dans leurs conférences et, pour mieux se souvenir de leurs vœux, en fissent, au fond de leur cœur, le sujet le plus ordinaire de leurs méditations.

Il enseigna à ses disciples à l'avoir toujours devant les yeux, comme un mémorial et un tableau de la vie qu'ils devaient mener et des observances religieuses qu'ils devaient accomplir. Que dis-je ? il voulut leur apprendre à ne pas s'en séparer même pour mourir.

Chapitre xxxv. — D'un saint Frère laïque qui fut martyrisé, la Règle à la main.

Il n'avait pas oublié ces saints enseignements et ces prescriptions du bienheureux Père, ce Frère laïque qui, nous n'en doutons pas, fait partie maintenant du chœur glorieux des martyrs. Il était allé chez les infidèles, dans l'espoir de verser son sang pour Jésus-Christ, et lorsqu'enfin il se vit effectivement conduit au supplice par les Sarasins, il saisit des deux mains sa Règle, avec grande ferveur, et, s'étant agenouillé, dit à son compagnon : « De toutes les transgressions que j'ai pu commettre contre cette Règle, en présence de la Divine Majesté et en ta présence, mon très cher Frère, je me confesse coupable et je demande pardon. »

Il avait à peine terminé cette courte confession que le glaive mettait fin à ses jours, et lui procurait la couronne du martyr. Ce Frère, lorsqu'il entra dans l'Ordre, était encore presque un enfant, de sorte que c'est à peine s'il pouvait endurer les jeûnes que la Règle prescrit ; et pourtant, malgré sa jeunesse, il portait sur sa chair une cuirasse de fer. Heureux adolescent, dont les débuts furent si héroïques et la fin si radieuse !

Chapitre xxxvi. — De la façon suivant laquelle tous les Frères avaient alors coutume de se réconcilier entre eux.

Saint François affirmait que les Frères-Mineurs avaient été envoyés par le Seigneur, dans ces derniers temps, pour donner l'exemple d'une sainte vie à ceux qui étaient ensevelis dans les ténèbres du péché. Il lui semblait, disait-il, respirer un parfum délicieux et être embaumé de l'odeur la plus suave, lorsqu'il entendait raconter les nobles actions des saints Frères qui étaient dispersés à travers le monde.

Il arriva, un jour, qu'un certain Frère se laissa aller à des paroles

injurieuses
seigneur de J
en avait été
sant un crotti
ça à le mâche
le venin de la
scène frappa
fort édifié et,
tière dispositi

Tous avai
avait-il adress
tôt il se prost
avait pu cons
était transport
niaient ainsi à
plus abondant
leurs paroles e
le Christ ; il ét
il voulait qu'à
ment embrasés



QUESTION :
rales marquées
RÉPONSE : N
tiaires.

QUESTION :
marquées dans ce
RÉPONSE : N
tiaires, à moins
Oui, si ces in
Les cordigères
tres indulgences
les Tertiaires ne
temps cordigères

injurieuses à l'égard d'un autre Religieux et cela en présence d'un seigneur de l'île de Chypre. S'apercevant bientôt que son compagnon en avait été quelque peu froissé, il voulut aussitôt se punir et, ramassant un crottin d'âne qui était là, il se le mit dans la bouche et commença à le mâcher, en disant : « Bouche médisante, puisque tu as distillé le venin de la haine contre mon Frère, mâche cet excrément. » Cette scène frappa de stupeur le seigneur qui en était témoin : il se retira fort édifié et, à partir de ce jour, mit sa personne et ses biens à l'entière disposition des Frères.

Tous avaient donc adopté cette règle de conduite : l'un d'eux avait-il adressé à autrui quelque parole pénible ou offensante, aussitôt il se prosternait jusqu'à terre, baisant les pieds du Frère qu'il avait pu constringer et lui demandait pardon. Le Bienheureux Père était transporté d'allégresse, lorsqu'il apprenait que ses fils s'ingéniaient ainsi à donner des exemples de sainteté ; il comblait de ses plus abondantes et de ses plus précieuses bénédictions ceux qui, par leurs paroles et leurs actes, enflammaient les pécheurs d'amour pour le Christ ; il était en effet, rempli d'un zèle ardent pour les âmes et il voulait qu'à son exemple ses disciples en fussent, eux aussi, vraiment embrasés.



Questions et Réponses

QUESTION : *Les cordigères peuvent-ils recevoir les absolutions générales marquées dans le petit calendrier franciscain ?*

RÉPONSE : Non, s'ils ne sont pas Tertiaires ; oui, s'ils sont Tertiaires.

QUESTION : *Les cordigères peuvent-ils gagner toutes les indulgences marquées dans ce même calendrier ?*

RÉPONSE : Non, si ces indulgences sont accordées aux seuls Tertiaires, à moins qu'on ne soit à la fois Tertiaire et Cordigère.

Oui, si ces indulgences peuvent être gagnées par tous les fidèles.

Les cordigères peuvent gagner, en outre, un grand nombre d'autres indulgences plenières et partielles qui leur sont propres et que les Tertiaires ne peuvent gagner, à moins qu'ils ne soient en même temps cordigères.

Quelques-unes de ces indulgences sont indiquées dans l'appendice du même calendrier.

ON NOUS ÉCRIT :

Une personne qui, pendant qu'elle était en santé, n'a pas fait partie du Tiers-Ordre et qui, se voyant à l'article de la mort, se fait recevoir, a-t-elle part aux mêmes avantages spirituels que les Tertiaires qui se sont fait recevoir plus tôt. Des personnes qui paraissent plus renseignées que moi assurent que cette profession est à peu près nulle et que le prêtre ne les reçoit alors que pour leur faire plaisir. Je connais un Directeur de Fraternité qui a dit en chaire qu'il ne recevrait pas à l'article de la mort des personnes qui pendant leur vie, n'ont pas voulu porter l'habit franciscain et faire partie du Tiers-Ordre. Par ici, il y a des personnes qui agissent ainsi : se voient-elles à l'article de la mort, elles demandent à entrer dans le Tiers-Ordre, afin d'avoir part aux nombreuses indulgences de cet Ordre.

QUESTION : *La réception à l'habit et à la profession dans le Tiers-Ordre sur le lit de mort est-elle valide, est-elle opportune, et donne-t-elle droit aux avantages spirituels accordés aux Tertiaires ?*

RÉPONSE : La question comporte plusieurs réponses :

1° Il est certain que *la réception d'un malade à l'habit* du Tiers-Ordre est valide : la maladie n'a jamais été une raison d'invalidité, quand elle laisse le malade en possession de ses facultés. Un malade peut aimer saint François et désirer de se mettre sous sa protection tout autant et souvent plus qu'un homme en bonne santé : saint François n'est-il pas un des plus parfaits modèles à proposer à l'imitation des malades ? Il peut donc y avoir là une raison sérieuse de recevoir un malade à l'habit du Tiers-Ordre, même quand on prévoit qu'il ne pourra pas achever son année de noviciat.

2° Cependant le directeur *peut* refuser le saint habit à ceux qui *par leur faute* ont négligé de le recevoir, pendant qu'ils étaient en santé et il doit toujours le refuser à ceux qui n'en sont pas dignes.

Quant à ceux qui, *sans leur faute*, n'ont pas été capables de se faire recevoir plus tôt, rien n'empêche de les recevoir comme membres *isolés* ; d'ordinaire il ne serait pas expédient de les recevoir comme membres *d'une Fraternité*, à moins de raison très grave. Comme ils n'ont pas eu part aux obligations imposées aux membres de la Fraternité, pourquoi partageraient-ils maintenant non seulement tous les avantages généraux du Tiers-Ordre, mais aussi les avantages particuliers de la Fraternité (comme les suffrages après la mort : messes, communions, chapelets, office, etc) ?

3° D'ailleurs, qu'on se rappelle dans la pratique que le Tiers-Ordre doit être avant tout une réunion, une association d'un certain

nombre de p
mes lois, em
tenant les ur
services mutu
de son saint

Pour enco
en Fraternité
taires isolés.

sent plus effi
ciation ; enfi
ternité ; les T

Par là on c
un état anorr
empêchent de
jours une exce

4° Il est ce
demandé à fa
n'ait fait que c
cette faveur, l
prêtre approuv
est valide seul
à la santé, il c
faire ensuite ré

5° Ceux qui
leur maladie o
n'en serait-il pa
ler comme vou
zième ? Est-ce
ceux qui dès le
toutes ses obli
ne voir dans le
se tromper étra

Quand vous
Notre-Seigneur
dans la pauvreté

nombre de personnes poursuivant un même but, observant les mêmes lois, employant les mêmes moyens, s'encourageant et se soutenant les uns les autres par leurs exemples, leurs conseils et leurs services mutuels. Voilà l'état normal du Tiers-Ordre dans l'intention de son saint Fondateur et dans celle du Souverain Pontife.

Pour encourager cet état, le Pape a accordé aux Tertiaires réunis en Fraternités certaines faveurs auxquelles ne participent pas les Tertiaires isolés. De plus, les Tertiaires membres d'une Fraternité jouissent plus efficacement de tous les avantages de l'union et de l'association ; enfin seuls ces Tertiaires ont droit aux suffrages de la Fraternité ; les Tertiaires isolés n'y ont pas un droit strict.

Par là on comprend facilement que les Tertiaires *isolés* sont dans un état anormal légitimé seulement par les raisons sérieuses qui les empêchent de faire partie d'une Fraternité ; leur réception reste toujours une exception à la règle générale.

4° Il est certain que tout Tertiaire *novice* gravement malade *peut demander à faire profession* sur son lit de mort ; peu importe qu'il n'ait fait que quelques semaines de noviciat. Même pour lui faciliter cette faveur, les Supérieurs de l'Ordre donnent dans ce cas à tout prêtre approuvé les pouvoirs nécessaires. Cependant cette profession est valide seulement au cas où le malade vient à mourir ; s'il revient à la santé, il devra continuer et achever son année de noviciat, et faire ensuite régulièrement sa profession.

5° Ceux qui ont été reçus à l'habit ou à la profession pendant leur maladie *ont droit aux avantages spirituels respectifs*. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Parce que le bon Dieu, au lieu de les appeler comme vous dès la première heure, ne les a appelés qu'à la onzième ? Est-ce que cela diminue, en quoi que ce soit, le mérite de ceux qui dès leur jeunesse embrassent la règle du Tiers-Ordre avec toutes ses obligations ? A ce propos, qu'on prenne bien garde de ne voir dans le Tiers-Ordre que son trésor d'indulgences : ce serait se tromper étrangement sur la nature et sur le but du Tiers-Ordre.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



Quand vous voyez un pauvre, voyez-y comme dans un miroir Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa Mère, qui vécurent l'un et l'autre dans la pauvreté.

Saint François.



Nouvelles de Rome



La mort de Léon XIII.—L'attention du monde entier a été concentrée, durant ce mois de juillet, sur le grand spectacle que présentaient l'agonie et la mort du grand Pape Léon XIII. Il a été grand et pieux dans la maladie et dans la mort, comme il l'avait été durant toute sa vie. La presse de tous les pays a reproduit et communiqué aux infidèles comme aux fidèles enfants de l'Eglise les détails de cet événement. En les lisant, tous les baptisés ont senti se réveiller au fond de leur âme la grâce de leur baptême qui les fait enfants de l'Eglise et leur donne le Pape pour père. C'est le 20 juillet à 4 hs 4. p. m. que s'est terminée cette existence dont on se plaisait à ne plus envisager la fin, tellement sa prolongation merveilleuse dépassait les calculs humains.

Dernière absolution générale.— Les enfants de saint François aimeront à saisir dans cette agonie un dernier trait de la dévotion au Séraphique Père qui a été un fait si évident dans la vie de Léon XIII. Quelques jours avant sa mort, le Saint Père demanda lui-même l'Absolution générale qui est accordée aux Tertiaires mourants. Le Cardinal Vivès, des Frères-Mineurs Capucins, la donna aussitôt à l'auguste malade qui d'une voix affaiblie récitait le Confiteor et s'humiliait devant Dieu. A la suite de cette cérémonie, le Pape déjà presque mourant donna à tout l'Ordre de saint François la bénédiction apostolique ; dernière faveur ajoutée à tant d'autres dont il a comblé la famille franciscaine. Tout le temps que le corps est demeuré exposé, des prières pour les défunts furent psalmodiées par les pénitenciers de saint Pierre qui sont les Frères-Mineurs Conventuels.

Le tombeau.— L'ensevelissement de Léon XIII à la Basilique de Saint Pierre n'est que provisoire, c'est à Saint Jean de Latran, basilique mère et maîtresse de toutes les églises, que reposeront définitivement ses restes mortels. S'il faut croire ce que tout le monde répète, c'est sur le côté du vaste chœur de Saint-Jean, dans l'encadrement de la porte qui mène à la sacristie, faisant pendant au monument d'Innocent III, que s'érigera le tombeau de Léon XIII. D'après le désir depuis si longtemps connu du Pontife défunt, les statues de saint François et de saint Dominique surmonteront le

mausolée, ce Rosaire. *Préc la restauratic Tertiaires du Tiers-Ordre.

Principal ment de rapp vie si longue 2 mars 1810. chi, le 31 dé du Saint Sièg Pérouse. Le : laire de Dami année. Un me sur la demand vèque et fais devint Cardin temps avant s lingue. Le 20 cardinal Pecci Léon XIII. L dates de la car y ajoute les é grand nombre Pierre. L'anné celle de sa mo

Dévotion : niers actes offic envers Marie q Pontificat. Il s Rampolla, de V nités qui, dans devaient comm de l'Immaculée « De beaucou les de célébrer, anniversaire de de la Vierge.] ardent désir. N

mausolée, couvrant de leur protection le Pape du Tiers-Ordre et du Rosaire. Précisément à l'heure qu'il est, on travaille activement à la restauration de la basilique, grâce aux offrandes faites par les Tertiaires du monde entier au Pape Tertiaire et restaurateur du Tiers-Ordre.

Principales dates de la vie de Léon XIII.—C'est le moment de rappeler les principales dates qui ont fait époque dans cette vie si longue et si bien remplie, Léon XIII, naquit à Carpineto, le 2 mars 1810. Il fut ordonné prêtre à Rome par le Cardinal Odescalchi, le 31 décembre 1837. Le 15 février 1838, il fut nommé Légat du Saint Siège pour la province de Benevent, et 3 ans après pour Pérouse. Le 27 janvier 1843, Grégoire XVI le nomma Evêque titulaire de Damiette et il fut sacré à Rome, le 19 février de la même année. Un mois après, il était nonce à Bruxelles. Le 16 janvier 1846 sur la demande des habitants de Pérouse, il devenait leur archevêque et faisait son entrée dans sa ville épiscopale le 26 juillet. Il devint Cardinal le 19 décembre 1853. Le 21 septembre 1877 peu de temps avant sa mort, Pie IX le choisisait comme Cardinal Camerlingue. Le 20 février 1878, 13 jours après la mort de Pie IX, le cardinal Pecci était élu Pape et prenait le nom à jamais célèbre de Léon XIII. Le 3 mars 1878, avait lieu le couronnement. Toutes ces dates de la carrière de Léon XIII, l'histoire les a enregistrées et elle y ajoute les événements mémorables qui se sont accomplis en si grand nombre durant ce pontificat qui a dépassé en durée celui de Pierre. L'année 1903 marquera l'époque de ses jubilés de Pape et celle de sa mort.

Dévotion à Marie. — On fait remarquer comment un des derniers actes officiels de Léon XIII fut un acte de cette tendre piété envers Marie qu'il avait manifestée dès son avènement au Souverain Pontificat. Il s'agit de sa lettre aux Cardinaux Vincenzo Vannutelli, Rampolla, de Vivès, les chargeant d'organiser et de diriger les solennités qui, dans l'Eglise universelle, mais à Rome principalement, devaient commémorer le cinquantième de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception. En voici le texte :

« De beaucoup d'endroits Nous a été exprimé le vif désir des fidèles de célébrer, avec une solennité extraordinaire, le cinquantième anniversaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge. Il est facile de concevoir à quel point nous plaît cet ardent désir. Non seulement la piété envers la Mère de Dieu fut, dès

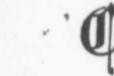
l'enfance, une de Nos plus douces affections, mais elle est pour Nous un des secours les plus puissants accordés par la Providence à l'Eglise catholique. De tout temps et dans toutes les luttes et persécutions, l'Eglise eut recours à Marie et toujours fut par elle consolée et protégée. Et puisque les temps actuels sont si orageux et si remplis de menaces pour l'Eglise elle-même, Notre âme se réjouit et s'ouvre à l'espérance en voyant les fidèles saisir la favorable occasion du cinquantième indiqué, pour se tourner, avec un élan unanime de foi et d'amour, vers Celle qui est appelée le secours des chrétiens. Pour Nous rendre plus chère la solennité désirée, on mentionne que Nous sommes l'unique survivant de tous ceux, qui évêques ou cardinaux, entouraient Notre prédécesseur dans l'acte de la promulgation du décret dogmatique. C'est aussi Notre intention que les fêtes du cinquantième soient empreintes de la grandeur qui convient à Notre ville de Rome et puissent exciter et régler la piété des catholiques du monde entier. Nous avons donc décidé de former une *Commission cardinalice* chargée de les organiser et de les diriger, Nous vous désignons, Messieurs les Cardinaux, comme membres de cette Commission. Assuré que par vos soins judicieux Nos désirs et les désirs communs seront entièrement satisfaits, Nous vous accordons, comme gage des célestes faveurs, la bénédiction apostolique.

Au Vatican, 26 Mai.

LÉON XIII, Pape.

Le nouveau Pape. — Après les jours de deuil viennent les jours de joie. Le vendredi 31 juillet avaient eu lieu les funérailles de Léon XIII. le soir même, les cardinaux se rendaient à la Chapelle Sixtine où devait avoir lieu l'élection d'un nouveau Pape. C'est le lundi 3 août qu'au 7^e vote, le Cardinal Sarto fut élu à l'unanimité. Le mardi 4 août, fête de saint Dominique, la nouvelle en fut annoncée à Rome et au monde par la voix du doyen des Cardinaux diares, proclamant du haut du balcon central de saint Pierre ces paroles : *Je vous annonce une nouvelle qui doit vous remplir de joie, nous avons pour pape l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur Cardinal Joseph Sarto qui a pris le nom de Pie X.* On dit que Léon XIII durant sa vie avait prédit cette élection. Toutefois, à l'ouverture du conclave son nom n'était pas mis en avant par l'opinion. C'est le Saint-Esprit qui l'a élu. De toutes parts ceux qui connaissent le nouvel élu ne tarissent pas d'éloges sur sa science et ses vertus. Vive Pie X !

Romanus.



vince de Lye
Le Ministre
envoyer à un
médaille de l
météorologiq

Quant à no
offrons une n
toute l'histoi
D'une main,
sent des déco

Le B^s Ct
que la cause c
troduite à Ro
immémorial.
tudier le procè
mission, après
nent de déclar
rendu au B^s C
de Besse, secr
tonin, qu'il s'es
ruption dans l'
Siège l'approuv
souveraine. Le
Sacrée Congrég
qu'à prier, pour

Montréal. -
l'Ordre qu
défunt de



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

La logique des tyrans. — Sur les instances du consul français à Beyrouth, la Sacrée Congrégation de la Propagande a confié la mission de Syrie, autrefois dirigée par les Capucins italiens, aux Capucins français de la Province de Lyon, détruite comme toutes les autres par Tibère Combes. Le Ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, de son côté, a fait envoyer à un jeune religieux de cette mission à Kreye en Syrie, une médaille de bronze en récompense de ses travaux à l'Observatoire météorologique.

Quant à nous, écrit *l'Oriente serafico*, en rapportant ces faits, nous offrons une médaille d'or à celui de nos lecteurs qui trouvera dans toute l'histoire un exemple plus lumineux de la logique jacobine. D'une main, ils ferment la porte des couvents, de l'autre, ils dispensent des décorations en souhaitant . . . bon voyage !

Le B^s Christophe de Cahors. — Nos lecteurs savent déjà que la cause du B^s Christophe de Cahors, Frère-Mineur, a été introduite à Rome, dans le but d'obtenir la confirmation de son culte immémorial. Mgr de Cahors a nommé une commission chargée d'étudier le procès de notre Bienheureux. Les membres de cette commission, après plusieurs discussions et l'audition de dix témoins, viennent de déclarer par des arguments décisifs que le culte immémorial rendu au B^s Christophe a été reconnu et célébré par Fr. Ferdinand de Besse, secrétaire de saint Bonaventure et préconisé par saint Antonin, qu'il s'est heureusement continué jusqu'à nos jours sans interruption dans l'Ordre de saint François, et qu'il mérite que le Saint-Siège l'approuve et le ratifie par un acte officiel de son autorité souveraine. Le procès est donc terminé, il va être transmis à la Sacrée Congrégation des Rites, qui doit l'approuver. Il ne reste plus qu'à prier, pour obtenir la prompte réalisation de nos vœux.

CANADA

Montréal. — Au couvent. Conformément aux Constitutions de l'Ordre qui prescrivent un service pour le Souverain Pontife défunt dès la première nouvelle de sa mort, comme elles en

prescrivent un également pour le Cardinal Protecteur, deux services solennels furent chantés dans l'église des Pères: l'un le 21 juillet lendemain de la mort du Pape et l'autre le 30, en union avec toutes les églises du diocèse. Nous espérons que tous les Tertiaires du Canada auront appliqué à leur illustre et bien-aimé Confrère les suffrages de la Règle: un chapelet et une communion. Ceux qui ne l'ont pas fait sont invités à le faire.

La Portioncule. — Le 2 août, l'Indulgence de la Portioncule a attiré des foules considérables, comme tous les ans, à l'église franciscaine de Montréal. Monseigneur Racicot, Vicaire Général du diocèse est venu représenter Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et donner le salut solennel à la multitude des fidèles. Monseigneur les a félicités vivement, et comme ils le méritaient, de l'intelligence qu'ils avaient des vrais biens, des biens surnaturels et du zèle qu'ils mettaient à les acquérir, alors que tant d'autres courant aux plaisirs et aux amusements du monde montraient si peu de foi.

A Québec, chez les Sœurs Franciscaines, sous la direction du R. P. Frédéric, aidé des Pères du couvent, la fête fut incomparable.

A Trois-Rivières, écrit le *Trifluvien*, la belle fête de la Portioncule ou Grand Pardon d'Assise a été célébrée avec beaucoup d'éclat et de piété. Déjà samedi après-midi, une foule nombreuse et recueillie envahit l'église paroissiale et les visites durèrent jusqu'à la fin de la fête. Les Filles de Jésus, ces bonnes religieuses arrivées ici de France, s'étaient chargées de la décoration de l'église et elles se montrèrent aussi compétentes que dévouées. Entouré d'un resplendissant massif de fleurs, la statue de saint François paraissait appeler les fidèles. M. le curé L. Lamothe et un R. P. Franciscain dirigeaient les visites. Le soir, à 7 heures, il y eut sermon par le R. P. Maurice, Supérieur des Franciscains de notre ville.

Cap de la Magdeleine. — Le 13 juin, dans la soirée, les Dames Tertiaires Irlandaises de Montréal, en route pour leur pèlerinage à la Bonne Ste Anne s'arrêtaient au Cap pour y prier la Reine du Rosaire et chanter ses louanges. Elles avaient réclamé le privilège d'y rester au moins deux heures; c'est que ces Dames sont bien chez elles, au béni sanctuaire; leur piété, aussi bien que leur générosité les y convie. En levant les yeux vers la gracieuse statue de N. D. du Cap, elles voient briller sur sa tête une riche couronne que leurs mains y ont placée. Toujours et partout *warm hearted et open handed* les enfants de la Verte Erin.

(*Annales du Rosaire*)

Saint-T
 nité a eu sa
 Visite a été fi
 religieusement
 à l'invitation
 et une grand
 train tous ont
 Le Révérend
 cation de ceu
 prit de la Règ
 le cœur. Le v
 tion à chaque
 cérémonie de
 femmes revêt
 profession P
 ner aux Tertie
 toutes les ver

Sherbrool
 fête pour la pe
 cathédrale, dev
 ception. Aussi
 et les fleurs, pa
 per davantage
 François, qui d
 A peine notr
 qu'à un signal
 et d'une seule v
 saint François.
 ciat. Puis, laiss
 cer leur profess
 Ordre.

La bénédictio
 de famille. Puis
 de la Portioncu
 François devait,
 enfants. C'était
 niversaire de la

Saint-Thomas de Montmagny.— Cette année, notre Fraternité a eu sa Visite canonique, du 28 juillet au 2 août 1903. Cette Visite a été faite par le R. P. Edmond, O. F. M., dont la parole a été religieusement écoutée. La grande majorité de la paroisse a répondu à l'invitation de M. le Curé, en assistant avec une grande ponctualité et une grande ferveur à ces pieux exercices. Avec force et avec entrain tous ont chanté « comme saint François embrassons la croix. » Le Révérend Père s'est efforcé de nous montrer la grandeur de la vocation de ceux qui sont appelés au Tiers-Ordre. Il a insisté sur l'esprit de la Règle de saint François, que tout Tertiaire doit avoir dans le cœur. Le vendredi il y eut le chemin de la croix avec une allocution à chaque station. Le dimanche après vêpres, eut lieu la belle cérémonie de la vêtue et de la profession. 58 personnes hommes et femmes revêtirent les livrées de la pénitence, et 27 novices firent profession. Puisse saint François bénir cette sainte Visite, et donner aux Tertiaires le véritable esprit Séraphique et la pratique de toutes les vertus chrétiennes !

Sr Angèle de Mérici, Secrétaire.

Sherbrooke. — Dimanche, le 2 août, était un jour de grande fête pour la petite Fraternité de Sherbrooke. Pour la première fois la cathédrale, devenue église franciscaine, allait être témoin d'une réception. Aussi avait-elle revêtu ses plus belles parures. Les lumières et les fleurs, parsemées par tout l'édifice, semblaient pourtant se grouper davantage autour de la statue de Notre Séraphique Père saint François, qui de son doigt nous montrait le ciel.

A peine notre dévoué Directeur a-t-il fait son entrée au Sanctuaire, qu'à un signal donné, 32 Dames et 7 Messieurs s'avancent à ses pieds et d'une seule voix demandent leur admission dans le Tiers-Ordre de saint François. Après une courte allocution, ils sont admis au noviciat. Puis, laissant leurs places, 10 Sœurs et 2 Frères viennent prononcer leur profession s'engageant à toujours observer la Règle du Tiers-Ordre.

La bénédiction du Très Saint Sacrement vint clore cette belle fête de famille. Puis, tous, recueillis et heureux, continuèrent leurs visites de la Portioncule, pendant lesquelles Notre Séraphique Père saint François devait, du haut du ciel, bénir avec tendresse ses nouveaux enfants. C'était un beau bouquet à offrir à Notre Père pour le 20^e anniversaire de la fondation du Tiers-Ordre dans notre ville.

Témoin.

Sorel. — Du 12 au 16 juillet 1903, les Fraternités de Sorel ont eu l'avantage apprécié par elles d'une bonne Visite canonique. La Fraternité des Sœurs est en pleine activité, elle est très prospère, grâce au zèle vigilant et éclairé de M. le chanoine Bernard, son sympathique Directeur. On ne craint plus désormais à Sorel de se dire Tertiaire, c'est au contraire un honneur dans la meilleure société.

La Fraternité des Frères, elle aussi, va voir bientôt se lever sur elle des jours prospères, les recrues se font lentement, mais sûrement. L'intérêt que porte à cette toute jeune Fraternité M. l'abbé Laviolette, vicaire et Directeur, ne manquera pas de lui être très utile.

Les Discrétoires ont été reformés pour trois ans.

Pour les Sœurs :

Présidente, Mme Albert Parent ; Assistante, Mme Ovide Gauthier ; Maitresse des novices, Mme Edouard Lemoine ; Trésorière, Mme J.-Bte Vanasse ; Secrétaire, Mlle Bérénice Provost ; Infirmière, Mme Léon Lachapelle ; Discrètes, Mme Jos. Trempe, Mme Amable Lussier.

Pour les Frères :

Supérieur, M. Elie Gobeil ; Assistant, M. J.-Bte Pontbriand ; Maître des novices, M. Damb. Jacques ; Secrétaire, M. Gustave Hardy ; Discrètes, M. Louis Trempe, M. Stanislas Durocher.

Le 15 au soir, à la cérémonie de clôture, il y eut 4 professions et 20 prises d'habit.

Un témoin.

Saint-Hyacinthe. — Les 26, 27, 28, et 29 juillet 1903, la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-Hyacinthe qui a son siège dans le soubassement de la cathédrale a eu les exercices de la Visite canonique. Dès le second soir, la Visite, à l'insu de tous, prit les proportions d'une vraie retraite et il fallut monter dans la cathédrale. Dès maintenant il est facile de voir que sous peu le Tiers-Ordre aura un brillant développement, les chiffres parlent : la Visite s'est terminée par 4 professions, 14 vêtues et 58 probations ou demandes d'entrée.

Le Discrétoire a été renouvelé avec les résultats suivants :

Présidente, Mme Eugène Turcot ; Vice Présidente, Mme Joseph Dupont ; Maitresse des novices, Mme J.-E. Perreault ; Trésorière, Mme Adolphe Gladu ; Secrétaire, Mlle Céline Gendron ; Infirmière, Mme Magloire Langelier ; Discrètes, Mme Gilbert Bédard, Mme Raphaël Coderre, Mlle Alexandrina Emord, Mme Philippe Desmarais.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour cette excellente Fra-

ternité et pour la cathédrale.

Saint-Ours. — La Visite canonique du couvent de Saint-Ours, chante cérémonie, lui aussi tance.

Les membres et de renouvelés ont couronné l'entrée dans le vront le saint saint François



pendant quel au

Or, ce jour-là, fait les prêtres. Jean-Marie de Knowlton.

Mgr Bégin, aurait à ordonner les de cette vil

ternité et pour son dévoué Directeur le R. M. Sénécal, curé de la cathédrale.

Saint-Ours. — La Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-Ours a eu la Visite canonique le 31 juillet, le 1^{er} et le 2 août. Le 2 août, un Père du couvent de Montréal, nouvellement ordonné prêtre, enfant de Saint-Ours, y chantait sa première messe, ce fut une belle et touchante cérémonie. Le P. Charles était le héros de la fête, le P. Visiteur, lui aussi, du couvent de Montréal, fit l'allocution de circonstance.

Les membres du Tiers-Ordre ont bien profité de ces jours de salut et de renouvellement chrétien. 14 professions et plusieurs vêtues ont couronné ces saints exercices. 28 personnes ont demandé leur entrée dans le Tiers-Ordre ; après les 3 mois de probation, elles recevront le saint habit. Le Discrétoire a été réélu pour trois ans. Que saint François bénisse cette Fraternité qu'il aime. !

Un ami du Tiers-Ordre.



Élu couvent de Montréal



Ordination et Premières Messes



Le samedi 25 et le dimanche 26 juillet, le couvent de Montréal était en fête. Peut-on parler de fête en ces jours de tristesse où tout le monde catholique était en deuil, où les fils de saint François pleuraient un Père, bon entre tous, qui n'avait cessé de les combler des attentions les plus délicates et des faveurs les plus signalées ? Et cependant quel autre nom donner à une ordination sacerdotale ?

Or, ce jour-là, cinq de nos étudiants recevaient l'onction sainte qui fait les prêtres. C'étaient les PP. Remy et Théophile (du Portel) ; Jean-Marie de Montréal, Charles de Saint-Ours et Hugolin de Knowlton.

Mgr Bégin, archevêque de Québec, ayant manifesté le plaisir qu'il aurait à ordonner des Franciscains dans la chapelle restaurée des Ursulines de cette ville, les PP. Remy et Théophile lui sont envoyés pour

recevoir de ses mains et dans la dite chapelle, l'onction sacerdotale. Pour les autres, c'est dans notre église de Montréal, au milieu de leur famille, qu'ils seront ordonnés. C'est Mgr Emard, évêque de Valleyfield, qui viendra tout exprès pour la circonstance, en remplacement de Mgr Bruchési empêché. Le distingué Prélat a mis à se rendre à cette invitation une bonne grâce et un empressement dont nous sommes heureux de le remercier.

Depuis quelques jours, le zèle et la piété de nos frères se sont appliqués à donner à notre église sa physionomie des grandes solennités. Des tentures rouges et bleues, courent en festons, le long des tribunes; des banderolles de différentes couleurs, partent de la voûte, où elles forment dôme, et descendent gracieusement en s'écartant pour aller se fixer aux piliers de la nef. Des faisceaux de bandières franciscaines avec écusson à la base de la hampe, surmontent chaque chapiteau et la boiserie qui sépare le sanctuaire du chœur. L'autel a été revêtu de ses plus beaux ornements; rien ne manque de ce que le couvent peut fournir à l'éclat d'une cérémonie.

Un sous-diacre de Montréal et un diacre de Saint-Hyacinthe sont venus se joindre à nos ordinands pour recevoir le diaconat et la prêtrise.

A 7 h. la cloche du couvent annonce l'arrivée de Monseigneur qui va attendre dans une humble cellule l'heure fixée pour l'ordination. A 8 h. la cloche sonne de nouveau; cette fois, c'est pour la cérémonie.

Une assistance assez nombreuse a pris place à l'église dont les parents des ordinands occupent les premiers bancs. Une douzaine de prêtres sont venus apporter aux élus du jour le témoignage de leur sympathie et le secours de leurs prières.

Nous ne nous arrêtons pas à décrire en détail les cérémonies de l'ordination; tous savent combien elles sont expressives et touchantes. Tous connaissent l'émotion profonde qui s'empare du cœur quand les ordinands se prosternent sur les dalles du sanctuaire, comme des victimes qui s'immolent à tout jamais à la gloire de Dieu; tous savent combien est impressionnant le spectacle de tous ces prêtres qui passent devant les lévites agenouillés pour leur imposer les mains, et qui ensuite, formant couronne autour d'eux s'unissent à l'évêque pour appeler en eux l'Esprit Sanctificateur, et le supplier de répandre dans leur âme l'abondance de ses dons. Tous se rappellent la sainte curiosité dont les assistants sont instinctivement saisis, au moment où le Pontife fait couler l'huile sainte sur les mains qu'il consacre et

leur présente
guste sacrifice
d'admiration
nouveaux ord
inaugurent le
consécration.
ne s'oublie
religieux, qui
si longtemps i
lé, tant souff
Les voilà main

La cérémonie
tres pour bai
bénédictions;
dire les accapa
nous, ne voul
clôture, des ét
les parents, pè
mettent bien l
auxquelles ils c
gneur, il tarde
les premières g
leur ces bénéd
dans leurs cœ
dévouements e

Avant de no
adresser la paro
d'où elle revie
effrayée des pas
s'y poursuivent,
tent; mais elle
de bien encore
et que l'on trou
exemple, ces gr
pour défendre l
nemi, et qui c
de la religion. C
actuelles pour ar
alors, malgré le

leur présente les objets sacrés qui leur serviront à l'oblation de l'auguste sacrifice. Tous enfin savent quels sentiments de respect, d'admiration et de reconnaissance se présentent à l'âme quand les nouveaux ordonnés, parlant et agissant avec le Prélat consécrateur, inaugurent leur sublime ministère et prononcent les paroles de la consécration. Ce sont là des choses qui vues et ressenties une fois, ne s'oublient jamais. Quelle joie ! quel bonheur pour ces trois religieux, qui sont enfin arrivés à la réalisation de leurs désirs ! Depuis si longtemps ils aspirent au sacerdoce ! ils ont tant prié, tant travaillé, tant souffert peut-être pour s'y préparer et s'en rendre dignes. Les voilà maintenant prêtres, et prêtres pour l'éternité !

La cérémonie terminée, c'est à qui approchera les nouveaux prêtres pour baiser leurs mains consacrées et recevoir leurs premières bénédictions ; on les entoure, on les félicite, on voudrait pour ainsi dire les accaparer. Mais ne soyons pas égoïstes, ne pensons pas qu'à nous, ne voulons pas tout pour nous ; il y a là, de l'autre côté de la clôture, des êtres bien chers qui attendent avec impatience ; ce sont les parents, pères, mères, frères, sœurs, qui trouvent que le fils, le frère mettent bien longtemps à venir, et qui réclament les bénédictions auxquelles ils ont droit. A vous aussi, n'est-ce pas, chers élus du Seigneur, il tarde d'arriver à ces parents bien aimés et de répandre sur eux les premières grâces de votre sacerdoce. Allez donc à eux, portez leur ces bénédictions dont vos mains sont pleines, versez-les à flots dans leurs cœurs émus : ce sera là leur récompense, pour tous les dévouements et les sacrifices qu'ils se sont imposés pour vous.

Avant de nous quitter, Mgr Emaré veut bien nous réunir et nous adresser la parole à la salle commune. Sa Grandeur parle de la France d'où elle revient et qu'elle a cherché à étudier sur place. Elle est effrayée des passions qui y sont déchainées, des projets sataniques qui s'y poursuivent, de la rage et de l'habileté avec lesquelles ils s'exécutent ; mais elle a confiance malgré tout, car à côté du mal, il y a tant de bien encore ! Il y a des choses, en France, qui l'ont émerveillée et que l'on trouverait difficilement ailleurs, même au Canada ; par exemple, ces groupements de jeunes gens qui ne reculent devant rien pour défendre leur foi, qui ont pris aujourd'hui le parti d'aller à l'ennemi, et qui combattent d'une façon parfois héroïque pour la cause de la religion. Qui sait ? Dieu a peut-être permis toutes les calamités actuelles pour arracher la France à l'apathie dans laquelle elle s'endort ; alors, malgré les tristesses et les souffrances de l'heure présente, il

faudrait grandement nous en réjouir, car rien n'est plus dangereux pour un peuple que cet engourdissement désespérant, image et avant-coureur de la mort.

« Pour vous religieux, ajoute Sa Grandeur, vous êtes des holocaustes que Dieu se choisit quand sa justice et sa gloire demandent des compensations et des expiations. C'est votre rôle et votre honneur d'être persécutés. Si vous avez la peine et la souffrance, vous aurez également la récompense. L'histoire n'est-elle pas là pour dire que les ordres religieux sont toujours sortis plus vigoureux et comme rajeunis, des persécutions? Voilà ce qui doit vous consoler et vous encourager. »

Ce qui doit nous consoler, et nous encourager également, c'est le spectacle que nous présente aujourd'hui l'Eglise qui en dépit des défaillances, des infidélités, des trahisons qui peuvent se produire par certains côtés, n'a jamais été dans son ensemble, plus unie, plus grande, plus belle, plus forte, plus expressive, plus puissante qu'aujourd'hui. Les fêtes du jubilé pontifical en ont donné une impression profonde à laquelle les hérétiques eux-mêmes ne pouvaient se soustraire; et ceux qui, comme Sa Grandeur, en ont été les témoins, en conserveront toujours le plus vivace et le plus réconfortant souvenir.

Monseigneur nous dit encore quelques mots d'Assise. C'est Léon XIII lui-même qui l'a engagé à ne pas quitter l'Italie sans passer par Assise. Et vraiment il se félicite d'avoir suivi ce conseil du Souverain Pontife; car là aussi Sa Grandeur a vu des choses et ressenti des impressions qui ne s'effaceront pas.

Après cette causerie de 20 minutes, trop courte à notre gré, Mgr nous donne sa bénédiction et prend congé de nous.

Le lendemain dimanche est la continuation et comme le couronnement de la fête de la veille. C'est le jour des premières messes.

Au P. Charles est réservée la messe de communauté. C'est le P. Gardien qui l'assiste et au premier rang des fidèles, on peut remarquer la digne et heureuse mère du nouveau prêtre.

Le P. Hugolin dit la messe de 7 h. assisté du Rév. P. Maître des novices, devant une assistance où se pressent bien des parents et amis.

La grand'messe est chantée à 8 h. par le P. Jean-Marie, assisté du T. Rév. P. André-Marie. Les officiants, prêtre, diacre, sous-diacre ont revêtu de nouveaux ornements que la Providence toujours bonne a envoyés pour la circonstance. Fonds de soie blanche avec brode-

ries d'or et
ques un.méd
culée Francis
sous-diacre :

bon goût et t
Après l'Ev.
autres nouve
dre place à c
sermon de ci
nouveaux prê
sa joie person
doce, il chan
les merveilles
Surtout, il t
l'autel des ac
dément le cœ
droit au cœur
des yeux.

Le saint Sa
baisement des
palier de l'aut
toute la comm
de l'huile saint
Le soir, les
P. Hugolin.

Ainsi se pass
de et sainte sol
tôt et souvent !

Et maintena
conserve longte
très nombreux,
prêtres : le Can
tiplie, qu'Il vou
nées à sa gloire

ries d'or et d'argent mélangés de soie ; sur la chasuble et les dalmatiques un médaillon grand ovale représentant, pour le prêtre : l'Immaculée Franciscaine ; pour le diacre : saint François d'Assise ; pour le sous-diacre : saint Antoine de Padoue dessins d'encadrement de très bon goût et très bien exécutés.

Après l'Évangile, les officiants vont s'asseoir à la banquette, les deux autres nouveaux prêtres, vêtus du surplis et de l'étole, viennent prendre place à côté du Célébrant. Alors le Rév. P. Gardien prononce le sermon de circonstance. Après avoir dit la joie de tous, la joie des nouveaux prêtres, la joie de leurs parents, la joie de la communauté, sa joie personnelle à lui qui a dirigé leurs pas dans la voie du sacerdoce, il chante les merveilles que Dieu vient d'accomplir en eux, et les merveilles qu'ils vont désormais opérer au nom de Dieu.

Surtout, il trouve à l'adresse de la mère du jeune prêtre qui est à l'autel des accents qui ne durent pas seulement émotionner profondément le cœur de cette heureuse mère, mais qui durent aussi aller droit au cœur de toutes les mères, et amener des larmes dans bien des yeux.

Le saint Sacrifice terminé, à lieu, selon la coutume franciscaine, le baisement des mains. Les trois nouveaux prêtres se sont assis sur le palier de l'autel, et au chant du *Te Deum* que l'officiant a entonné, toute la communauté passe et baise ces mains toutes fraîches encore de l'huile sainte, tout embaumées du parfum des sacrés mystères.

Le soir, les Complies et le Salut solennels sont présidés par le P. Hugolin.

Ainsi se passèrent au couvent de Montréal ces deux jours de grande et sainte solennité. Daigne Dieu nous en ramener le retour bientôt et souvent !

Et maintenant, chers Pères, *ad multos annos!* Que Dieu vous conserve longtemps au service de son Église ; qu'il rende nombreux, très nombreux, les jours de votre sacerdoce ! L'Église a besoin de bons prêtres : le Canada aussi en a besoin ; que Dieu les suscite, les multiplie, qu'Il vous accorde, à vous, de travailler durant de longues années à sa gloire et au salut des âmes !

Fr. A., O. F. M.



Le Tiers-Ordre à Québec

FRATERNITÉ DU TRÈS SAINT SACREMENT



DEPUIS longtemps, déjà, la *Revue du Tiers-Ordre* n'a point parlé de la Fraternité du Très Saint Sacrement. Elle vit pourtant et prospère. Le Sanctuaire de saint Antoine de Tadoussac lui donne l'hospitalité, après avoir été son berceau ; et l'adoration perpétuelle la sanctifie. Se peut-il trouver un tel ensemble de circonstances favorables pour la faire grandir et prospérer davantage de jour en jour ?

Elle fut fondée par M. l'abbé Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, prêtre pieux, zélé et prudent en même temps qu'organisateur consommé qui la dirigea avec un admirable succès, pendant sept ans.

Le parfait désintéressement de M. l'abbé Pâquet nourrissait dans son âme le secret espoir de voir bientôt ses Tertiaires passer sous la direction immédiate des Frères-Mineurs, nouvellement établis à Québec. Il convenait, pensait-il, de laisser aux soins des religieux du 1^{er} Ordre, la conduite de la Fraternité.

Ce changement de direction s'est effectué à la fin de la Visite canonique de 1902.

La séparation ne se fit pas sans serrement de cœur, et les regrets étaient justes et légitimes. Les Tertiaires n'étaient-ils pas attachés à leur Directeur comme à un père ? Ensemble, on avait traversé les heures, toujours pénibles, des commencements ; ensemble, on avait travaillé à la diffusion et à l'accroissement de la famille franciscaine, et jamais l'ombre même d'un dissentiment n'était venu altérer l'union dont on était heureux, et qui faisait, en même temps que la joie, la force de tous.

Les Tertiaires surent prouver à M. l'abbé Pâquet la reconnaissance affectueuse dont il était justement l'objet, en lui offrant un tableau de l'Ordre franciscain, en souvenir de leur attachement, et en le priant d'accepter le titre de membre honoraire, à perpétuité, de leurs dis-ciples.

Aujourd'hui, c'est le R. P. Ange-Marie, Gardien du couvent des SS. Stigmates, qui dirige les Fraternités du Très Saint Sacrement.

Même zèle, même dévouement, même bonté toute paternelle, qui loin de faire oublier le Père tant regretté, rappellent son souvenir dans les cœurs, et font bénir la Providence, habile à susciter à

ses œuvres
Cette année
Fraternités,
Un exilé de
retraite. Il le
néreuses fure
lement accor
Vierge, Notre
Fils de les bé
Tout réussi
plaire, les cha
L'esprit de
par les allocu
des Pères Obl
tout entier.
La reconnai
se chargea d'in
lement que, pe
même dans so
Que Dieu so
dant la retrait
sonne n'oublie
A la fin de
voici le résulta
Fraternité de
Supérieur M
Ouellet réélu ;
Maître des no
Assistant-Secré
Maître des cé
Gélineau et M.
Fraternité de
Supérieure,
cienne Supérie
resse des nov
réélu ; Assista
E. Lortie réélu
tagne ; Zélatric
Fontaine, Mme

ses œuvres les plus chères, de tels administrateurs et de tels Pères.

Cette année 1903, le 1^{er} juin ramena la sainte Visite pour les deux Fraternités, réunies dans la splendide chapelle du T. S. Sacrement.

Un exilé de France avait accepté de donner les instructions de la retraite. Il le fit avec zèle, foi et charité ; les résolutions les plus généreuses furent prises pour l'avenir et afin qu'elles fussent plus facilement accomplies les Tertiaires allèrent les offrir à la très sainte Vierge, Notre-Dame du Cap, pour qu'elle priât elle-même son divin Fils de les bénir et de les sanctionner.

Tout réussit parfaitement dans ce pèlerinage : la piété fut exemplaire, les chants animés, pleins de foi, d'amour de Dieu et de Marie.

L'esprit de pénitence excité vivement pendant le chemin de la croix par les allocutions pieuses et pleines de chaleur du R. P. Chevrier, des Pères Oblats, acheva de donner son vrai caractère au pèlerinage tout entier.

La reconnaissance de tous débordait des cœurs et le R. P. Perron se chargea d'interpréter les sentiments des pèlerins, d'autant plus facilement que, pour la plupart, il les connaissait pour les avoir dirigés lui-même dans son ancienne paroisse de Saint-Sauveur.

Que Dieu soit donc béni, et sa sainte Mère, des grâces reçues pendant la retraite, et des joies éprouvées au Sanctuaire du Cap. Personne n'oubliera rien de ce qui a fait le bonheur et la joie de tous.

A la fin de la Visite on a procédé aux élections triennales dont voici le résultat :

Fraternité des Frères :

Supérieur M. J.-C. Paquet ; Assistant et Zélateur Général, F.-X. Ouellet réélu ; Maître des novices, M. F.-X. Gingras ; Assistant Maître des novices, M. Caron ; Secrétaire, M. F. Gauvreau réélu, Assistant-Secrétaire M. Blanchet, ex-Supérieur et Discret d'honneur ; Maître des cérémonies, M. Chayé ; Portier, M. Jolin ; Discrets : M. Gélineau et M. Couture ; Lecteurs : M. H. Paquet et M. Corteau.

Fraternité des Sœurs :

Supérieure, Mme Elz. Bédard ; Assistante, Mme H. Larue ; Ancienne Supérieure, Discrete d'honneur, Mme H. Duchesnay ; Maîtresse des novices, Mlle Plamondon ; Trésorière, Mme E. Poitras réélue ; Assistante Trésorière, Mme P.-A. Hardy ; Secrétaire, Mme E. Lortie réélue ; Assistante Maîtresse des novices, Mme S. Lamontagne ; Zélatrice Générale, Mme Nap. Faguy ; Lectrices, Mme Oct. Fontaine, Mme Faguy et Mme Thibaut.

LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL

Les compagnons d'exil. —

Frères Louis, Marc, Noël, Léonard, etc.,



A patrie du religieux après le ciel, c'est son couvent. Il n'est pas chez lui dans sa patrie terrestre, s'il n'est pas au couvent ; il n'est plus chez lui, même sous le toit paternel ; il n'a plus d'autre patrie, ni d'autre famille, que son monastère et ses solitaires habitants. Le monde pour lui est une solitude, et la nécessité d'y vivre un exil.

Nous comprendrons dès lors quelle dût être la tristesse de nos pauvres Frères Récollets, arrachés à leur couvent par la force des choses, et obligés de se séparer et de se disperser. Pendant les années plus ou moins longues de leur exil, ils se reverront quelquefois, et leurs pensées se reporteront sur leur Ordre qui se meurt sur la terre canadienne, si riche pourtant de sève religieuse et franciscaine. Ils repasseront dans un souvenir plein de regret les joies de leur conventuelle et les jours sombres de la dispersion. Ils s'encourageront aussi mutuellement à demeurer fidèles, autant que les circonstances le leur permettront, à leur vie franciscaine, à leurs promesses à Dieu ; et par leur conformité à la volonté divine, par leur soumission à l'autorité ecclésiastique, ils se sanctifieront tout de même et à leur mort, ils laisseront tous une réputation intacte et même un renom de sainteté.

Des compagnons d'exil du Frère Paul, il est bien naturel de mentionner les noms, et de noter ici les quelques détails que nous avons recueillis sur chacun d'eux. Nous l'avons dit plus haut, dix des Récollets atteints par le décret de sécularisation nous sont connus, ce sont les Frères : Louis, Marc, Noël, Léonard, Antoine, Didace, Simon, Bonaventure, Félix et Paul. (1)

(1) M. James Thompson, témoin oculaire de l'incendie du couvent de Québec, parlant des religieux survivant au désastre, mentionne les Frères Bernard et Bernardin ; nous ignorons s'ils furent eux aussi sécularisés.

Le Frère
bre 1764, So
M. de Villier
Descarry. Lo
bita successi
était à Québec
il se retira au
devint le det
1807, d'où il
avec son neveu
rouvrit son é
hosties, des ci
son confrère c
dans sa maiso
et 8 mois, et f
solennel prési

Le Frère M
1766, du mari
Il était au cou
sa paroisse na
lecteurs n'ont
cette *Revue*. (3)

Le Frère N
Il alla se fixer
fut sacristain d
que tous ses F
pelets. Ce Ré
honneur de gar
s'en souviennent
le Frère Noël
conduisant au
mourut âgé de
vél à Verchère:

Un autre Ré
monde, c'est le

(2) Une excellente
Charles Trudelle.

(3) Déc. 1901.

Le Frère Louis (Louis Martinet,) est né à Montréal le 5 décembre 1764. Son père Henri Martinet, sergent de la compagnie de M. de Villiers, avait épousé en cette ville, en 1758, Marie-Joseph Descarry. Louis fut leur quatrième enfant. Devenu Récollet, il habita successivement les couvents de Québec et de Montréal et il était à Québec, lors de l'incendie du monastère. Après le désastre, il se retira au faubourg Saint-Roch, où il ouvrit une école. Puis il devint le deuxième économiste du Séminaire de Nicolet de 1806 à 1807, d'où il revint à Québec le 1^{er} octobre de cette année 1807, avec son neveu Louis Martinet, se fixa sur la rue Saint-Valier, y rouvrit son école et employa le reste de son temps à fabriquer des hosties, des cierges et des chapelets. Avant de mourir, il alla revoir son confrère de Montréal, le Frère Paul. Il rendit son âme à Dieu dans sa maison de la rue Saint-Valier, le 10 août 1848, âgé de 83 ans et 8 mois, et fut enseveli dans l'église Saint-Roch, après un service solennel présidé par Mgr Turgeon, coadjuteur de Mgr Signai. (2)

Le Frère Marc est né à Saint-Thomas de Montmagny le 2 janvier, 1766, du mariage de Jean Louis Coutant et de Marguerite Bois. Il était au couvent des Récollets à Québec en 1796. Il se retira dans sa paroisse natale, où son souvenir est resté en bénédiction. Nos lecteurs n'ont pas oublié les pages qui lui ont été consacrées dans cette *Revue*. (3)

Le Frère Noël s'appelait dans le monde Jean-Baptiste Proulx. Il alla se fixer à Verchères, y remplit les fonctions d'instituteur et fut sacristain de la paroisse, de 1808 à 1820 environ. Comme presque tous ses Frères en religion, il faisait aussi des hosties et des chapelets. Ce Récollet, aussi bien que les Frères Louis et Marc, tint à honneur de garder son habit religieux. Les vieillards qui l'ont connu s'en souviennent encore. Deux d'entre eux ont même rapporté que le Frère Noël se plaisait à les frapper légèrement de sa corde en les conduisant au catéchisme. C'était un homme grand et robuste. Il mourut âgé de 67 ans, muni des sacrements de l'Eglise et fut enseveli à Verchères, revêtu de sa bure franciscaine, le 24 novembre 1831.

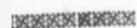
Un autre Récollet qui a dû conserver son habit religieux dans le monde, c'est le Frère Léonard. Ce Frère, né à Saint-Charles de Bel-

(2) Une excellente petite biographie du Frère Louis a été écrite par M. l'abbé Charles Trudelle.

(3) Déc. 1901.



RÉAL



iel, c'est son
dans sa patrie
ent; il n'est
oit paternel;
autre famille,
litaires habi-
une solitude,

tesse de nos
la force des
ndant les an-
t quelquefois,
meurt sur la
: franciscaine.
es de leur vie
s'encourage-
ie les circons-
irs promesses
leur soumis-
de même et à
ême un renom

turel de men-
ue nous avons
haut, dix des
ont connus, ce
oine, Didace,

avent de Québec,
s Bernard et Ber-

lechasse, le 16 juin 1761, reçut au baptême le nom de Joseph. Son père, Laurent Dumas, originaire de l'Île d'Orléans, s'était marié avec Gertrude Ruel, le 1^{er} février 1751, à Saint-Laurent de l'Île. Mais l'année suivante, après la naissance de leur premier enfant, ils allèrent s'établir à Saint-Charles de Bellechasse, où leur famille s'accrut de douze enfants, le cinquième était Joseph. Devenu le Frère Léonard, nous le retrouvons chez les Récollets à Montréal, en 1793 et 1795. Le 11 mars de l'année suivante 1796, il perdit sa mère, aux funérailles de laquelle il ne put assister. Atteint lui aussi par le décret de sécularisation, il ne tarda pas à user de la dispense et se retira dans sa paroisse natale, où il revit son vieux père, déjà frappé sans doute du mal qui l'emporta le 31 mars 1798. Devenu orphelin de père et de mère, notre Récollet se retira chez Ignace Ruel, un de ses parents par alliance ; il y vécut jusqu'en 1815. Le 2 novembre de cette année, se sentant mourir et voulant laisser un témoignage de sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, il fit un acte de donation de son avoir en leur faveur. On y lit entre autres choses que : « les dits Ignace Ruel et sa femme... s'obligent... à le fournir d'*habits* et linges *suivant son état.* » Il mourut quinze jours plus tard, 17 novembre 1815, « avec grande édification, » dit l'acte de sépulture, âgé de cinquante-cinq ans. Une tradition locale dit que le Frère voulut être inhumé en travers de l'entrée du cimetière, afin que son corps fut nécessairement foulé aux pieds de tous les passants.

Aux quatre Récollets que nous venons de mentionner, ajoutons le Frère Paul, et nous aurons cinq Frères sur dix qui ont conservé leur bure franciscaine ; deux autres étant entrés dans les rangs du clergé séculier, comme nous allons le voir, n'ont pu suivre cet exemple ; sur les trois qui restent, deux nous sont presque inconnus, ce sont les Frères Antoine et Didace. Ce dernier, né à Verchères le 1^{er} février 1765, et fils de Louis Marie Tétreault dit Ducharme et de Marie Thérèse Langevin, dut se retirer dans sa paroisse natale. Mais nous ignorons ce qu'il est devenu. Le 16 octobre 1796, il écrivit à l'évêque de Québec, pour lui demander, vu son état, de profiter de la sécularisation et de recevoir sa part de l'héritage paternel. Son père était mort le 18 septembre de cette même année. Il terminait sa lettre en priant sa Grandeur d'adresser la réponse à M. Carpentier, curé de Verchères.

Le frère Simon est le seul qui sûrement n'a pas porté son habit religieux, d'après le témoignage de ceux qui l'ont connu. Il se retira à

Saint-Pierre
 fils de Simo
 le 17 mars 1
 l'idée de par
 fait aucune
 quer des cha
 conduite lui
 Saint-Pierre,
 février 1835.



U



Grottes. Au
 Les Frères-M
 confins de la
 ne, son poète
 célébré sa fêt

Nous empi
 touchante, et
 tout le monde

« Il est bi
 Antoine de P.

« Après l'a
 honneur dans
 les communa
 tout, dans ces
 qui, ces derni
 pèlerins de la

Saint-Pierre du Sud, comté de Montmagny, son lieu d'origine. Il était fils de Simon Fournier et d'Elisabeth Thibeault et avait été baptisé le 17 mars 1759, sous le nom de Pierre. Son nom de famille éveilla l'idée de parenté entre lui et le Frère Paul, mais nous n'avons de ce fait aucune certitude. Le Frère Simon employait son temps à fabriquer des chapelets et autres objets de piété. Sa probité et sa bonne conduite lui avaient gagné l'estime de toute la paroisse. Il mourut à Saint-Pierre, muni des sacrements de l'Eglise et fut inhumé le 10 février 1835. Il avait 76 ans.

FR. ODORIC M., O. F. M.

(A suivre.)



Chronique Antonienne



Saint Antoine de Lugano

LES Echos des Grottes de Brive qui nous disaient de si belles choses sur le fameux sanctuaire consacré par le séjour d'Antoine de Padoue ont pleuré le mois dernier, en nous annonçant le départ pour l'exil des Gardiens des Grottes. Au mois d'août, ils nous apportent des notes de cet exil. Les Frères-Mineurs de Brive ont retrouvé saint Antoine là-bas, aux confins de la Suisse et de l'Italie. C'est à Lugano qu'un ami d'Antoine, son poète et son chroniqueur dans *La Voix* et dans *les Echos*, a célébré sa fête et nous en rend compte.

Nous empruntons son récit tout entier. Cette voix de l'exil est si touchante, et en même temps elle nous parle si bien du culte que par tout le monde on rend au saint de Padoue!

« Il est bien doux de constater sans cesse que le Thaumaturge, Antoine de Padoue, est le Saint de tout le monde.

« Après l'avoir tant de fois invoqué en France, où son culte est en honneur dans toutes les églises, dans toutes les chapelles, dans toutes les communautés; après l'avoir salué dans ses Sanctuaires, et, surtout, dans ces *Grottes* de Brive, qu'il daigna honorer de son séjour, et qui, ces derniers temps, surtout, étaient devenues le rendez-vous des pèlerins de la contrée et la halte des peuples, se rendant à Lourdes;

il m'est doux, encore une fois, de revoir et de saluer le Saint sur la terre de notre exil. Il est vrai que le Saint est partout chez lui : mais, il semble (telle est, du moins, mon impression,) nous faire participer aux faveurs de son ubiquité et nous ménager la douce illusion de nous croire encore en France, tandis que nous prions devant son image en Suisse, en Italie et ailleurs. A Fribourg, le Saint est prié, chanté, invoqué en langues française, allemande, russe, italienne, espagnole, et sa dévotion est connue et répandue dans tous ces peuples.

« A Lugano, dans le Tessin, où je me trouve, nous avons plus que son image ; nous possédons, à deux pas de la résidence, sur la paroisse de Massagno-Gerso, un de ses sanctuaires, dont l'érection remonte à 1650, comme le prouve un vieux tableau qui représente le Saint, caressé par l'Enfant-Jésus, au milieu des anges, et au bas duquel on voit ce millésime avec le portrait du donateur.

« Il fut un temps où ce Sanctuaire était honoré d'un culte tout spécial. Trois messes s'y disaient, chaque jour, par la volonté du fondateur qui, dans son testament, avait laissé, dans ce but, un legs et des rentes. Mais les mauvais jours étant survenus, soit par mauvais vouloir, soit par cupidité, les fonds vinrent à manquer, les intérêts et le capital furent absorbés, passant en des mains avarés ou prodigues, et le dit Sanctuaire se trouva, peu à peu, abandonné et désert.

« Cet état de choses durait depuis cinquante ans, quand le digne et pieux Curé de Massagno-Gerso a eu la sainte inspiration de rendre au culte la chapelle du Thaumaturge, et de la faire restaurer. La population du Gerso, bien que pauvre, puisa dans sa bourse et, surtout dans son cœur, et avec un bel enthousiasme qui s'explique et s'alimente par sa dévotion au Saint, se mit à l'œuvre, pour seconder la pensée du Pasteur : hommes, femmes, enfants payèrent de leur personne. Bref, le 13 juin, fête du grand Thaumaturge, le Sanctuaire présentait, dans son ensemble et dans ses détails, sinon la magnificence des anciens jours, du moins, un air de fête qui lui seyait à merveille. Sur la façade, au-dessus de la porte d'entrée, rayonne, au milieu de guirlandes de fleurs, l'Image, récemment peinte, d'Antoine, ami de Jésus. L'intérieur est tout pavoisé ; champs et jardins ont été mis au pillage et font presque tous les frais de la décoration. L'autel, tout en marbre, gardant son cachet d'antiquité, est tout chargé de lumières, dont l'éclat fait resplendir les ciselures et les ors qui décorent ses gradins : à droite et à gauche, s'élèvent des massifs de fleurs.

« Un Tri
ment, précé
paroisse, sou
de leur côté

« Enfin, v
Faute de ca
formidables

« Vous me
des Echos m'

Quel

A qui,

Et je l

Qui ra

Sur soi

Et ren

J'ai fêti

Je l'ai c

C'était l

Que de

Lentem

Veillait,

« Un *Triduum* solennel, Messe et bénédiction du très Saint-Sacrement, précédait et annonçait la fête du Saint. Les jeunes filles de la paroisse, sous la direction des Religieuses Franciscaines, préparaient de leur côté des cantiques analogues et s'organisaient en procession.

« Enfin, voici le grand jour : toute la population est en toilette. Faute de canons, la veille au soir déjà, et le matin dès l'aurore, de formidables pétards annonçaient et ouvraient la solennité.

« Vous me pardonnerez bien, Monsieur le Directeur, et les lecteurs des *Echos* m'excuseront aussi, d'entrer moi-même en scène :

Quel bonheur, en effet ! le grand Saint de Padoue,
Céleste Ami,

A qui, depuis longtemps, mon âme se dévoue,
Est près d'ici.

Et je l'ai visité dans son doux Sanctuaire,
Au jour heureux

Qui ramenait pour moi la date anniversaire
De mes grands vœux.

Sur son antique autel privé de sacrifice
Depuis longtemps,

Et rendu, désormais, du Seigneur au service
Dans son printemps,

J'ai fêté le grand Saint : cette première Messe,
En son honneur,

Je l'ai dite, je crois, avec non moins d'ivresse
Que de bonheur.

C'était le 13 juin . . . Que de coïncidences,
Que de secrets,

Que de concours cachés de tant de circonstances
Que j'ignorais,

Lentement, de leurs fils ont déroulé la trame ;
Le Saint sur moi

Veillait, je l'ai compris, m'aimait comme son âme ;
Dieu sait pourquoi.

Et, désormais, de joie et de reconnaissance
 Mon cœur se fond :
 D'être l'objet ainsi de sa condescendance
 Il se confond ;
 De la France, et, depuis, de Fribourg, il m'appelle,
 Me fait venir,
 Dans ces lieux qui l'ont vu dans son humble chapelle,
 Pour me bénir.

« Ce jour-là, le Saint eut ses trois Messes, comme autrefois. Le Sanctuaire ne cessa de désemplir. Comme dans les lieux de pèlerinages, les abords étaient encombrés ; et les anciens devaient être heureux de voir ainsi, se renouveler les fêtes antiques. Je regrette de ne pouvoir pas encore posséder assez bien la langue italienne. Avec quel plaisir j'aurais raconté à ces foules avides tant de traits charmants qui me revenaient du grand Saint, comme je le faisais en France. Ce fut donc Monsieur le Curé qui, le soir à la bénédiction du très Saint-Sacrement, servit à ses paroissiens le doux festin de la parole divine, avec l'harmonie d'un langage simple, populaire qui, dans l'idiome du pays, ressemble à une musique. Ce jour-là, saint Antoine fut chanté, invoqué en vers et en prose, en latin, en français et en italien.

« Mais un seul jour ne suffit pas à la dévotion ; et la Fête a eu, non seulement son lendemain, mais encore la solennité de toute son Octave ; Messe, le matin ; Bénédiction du très Saint-Sacrement, le soir.

« Voilà un petit résumé des solennités antoniennes à Lugano. J'ai la douce confiance que le grand Saint répandra et continuera à répandre ses plus douces et larges bénédictions sur son peuple de Masagno, et sur nous, frères et sœurs, ses voisins, qui composons sa famille séraphique. »

FR. JEAN DE S. E.



lence devança
 où tant d'âmes
 comme prises
 mats plus dou
 terre d'exil.

Maintenant
 rieur. Où la vi
 c'est la mort ;
 pelle les âmes
 bandon, et les
 blent pleurer d

L'hospitalier
 pour sa honte,

Mais la mair
 en prose comm
 leurs, a emport
 les jours d'épre
 vantage, s'il es
 c'est la noble et
 faire revivre auj
 mandons à nos
 sise sont retracé

De sa vie, si
 tantiel parfum,
 jour du mois co
 tielles pour bien
 peu à la fois, m
 Mais ce n'es

(1) Entre autre,

Variété

Le mois de Sainte Claire



OMME nos lecteurs le savent, la tempête secoue rudement le doux sol de la France. Bien des colombes du cloître ont dû fuir leurs pieuses retraites pour gagner des bords plus hospitaliers et y retrouver la liberté de vivre ensemble ; mais souvent au prix de quels sacrifices !

Les Sœurs de sainte Claire de Bordeaux-Talence devançant l'heure de la bourrasque ont abandonné leur solitude, où tant d'âmes si jeunes encore s'étaient envolées vers la patrie céleste, comme prises de cet instinct qui pousse certains oiseaux vers des climats plus doux à l'approche de l'hiver, et ont essoré, elles, vers la terre d'exil.

Maintenant le monastère n'est plus qu'un désert intérieur et extérieur. Où la vie a régné dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus pur, c'est la mort ; où de touchantes fêtes attiraient dans sa gracieuse chapelle les âmes qui aiment à savourer le parfum de la vertu, c'est l'abandon, et les chemins qui y conduisent, comme ceux de Sion, semblent pleurer de ne voir personne venir aux solennités d'autrefois.

L'hospitalière et catholique Belgique a reçu celles dont la France, pour sa honte, et peut-être son châtement, ne voulait plus.

Mais la main féconde à qui nous devons tant de volumes pieux, (1) en prose comme en vers, éclos dans le silence de ces cloîtres et ailleurs, a emporté sa plume mystique vers la terre d'exil. Et, comme dans les jours d'épreuve on sent le besoin instinctif de se retremper davantage, s'il est possible, au contact des familiales vertus des aïeux, c'est la noble et pure figure de leur mère sainte Claire qu'elle a voulu faire revivre aujourd'hui dans le charmant volume que nous recommandons à nos lecteurs et dans lequel les vertus de la Vierge d'Assise sont retracées dans une forme neuve et attrayante.

De sa vie, si je puis m'exprimer ainsi, l'auteur a extrait tout le substantiel parfum, et, dans ces pages, nous en sert une parcelle chaque jour du mois consacré à la Sainte, réalisant ainsi les conditions essentielles pour bien savourer tout ce qu'on goûte ou tout ce qu'on odore : peu à la fois, mais bon.

Mais ce n'est pas seulement une couronne de fleurs glanées au

(1) Entre autre, le *Mois du divin Epoux*, la vie de Philippa de Gueldre, etc. . .

jour le jour que le pieux écrivain a voulu poser sur le front de la fille d'Hortulane ; elle n'a pas oublié que les Saints sont nos modèles, et ses réflexions et avis aident à nous approprier ces beaux exemples pour être à notre tour *bonus odor Christi* la bonne odeur du Christ et mériter même couronne, après mêmes vertus.

Les maximes des Saints glissées ensuite sont l'attache qui unit la gerbe quotidienne.

Puis, comme dans tout parterre, autour de la fleur principale, beaucoup d'autres ont germé sur la même tige, et tout en gardant leur éclat particulier, servent à rehausser le sien comme en lui faisant un cortège d'honneur. L'exercice de chaque jour se termine par la courte biographie de Saintes qui ont illustré l'Ordre des Pauvres-Dames.

Tel est l'ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs et qui paraît avec les approbations les plus élogieuses placées au commencement. Nous nous contenterons d'extraire celle de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux.

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Bordeaux, le 14 janvier 1903.

« Ma Très Révérende Mère,

« J'ai lu avec intérêt et édification le *mois de sainte Claire* dont vous avez bien voulu faire passer le manuscrit sous mes yeux.

« Comme les correcteurs de votre Ordre, auxquels vous vous êtes adressée à Rome, je n'ai rien trouvé que de très doctrinal et très orthodoxe dans les pages de ce pieux livre, et je me plais à le recommander comme un guide original et sûr dans la dévotion des filles de sainte Claire pour leur bien aimée patronne.

« J'ai trouvé très ingénieuse la méthode qui vous fait offrir, pour chaque jour du mois d'août, un trait de la vie si extraordinaire de la *Pauvre-Dame*, un rayon de l'auréole qui couronne son front virginal au ciel, une courte méditation sur quelqu'une de ses vertus, et enfin une prière tendre, expressive, où s'épanche l'âme de la *Pauvre Clarisse* à la fin de chaque journée. Et tout cela est très court, ne demandant que dix minutes à peine pour l'exercice quotidien du mois d'août.

« Je n'ai donc qu'à vous féliciter une fois de plus, ma Très Révérende Mère, pour le charme dont vous avez su revêtir, dans ce nouvel ouvrage, une piété solide et vraie. Je le fais de grand cœur en vous bénissant avec une sympathie particulière, dans votre exil, et en félicitant les pieuses et fortes chrétiennes de Mons de vous avoir si bien comprise. Veuillez recevoir, ma Très Révérende Mère, avec cette bénédiction de mon cœur tout dévoué à votre Ordre, l'assurance de mes sentiments bien paternels pour toutes en N. S. J. C. »

« † V.-L. Card. LECOT, Arch. de Bordeaux. »

Mais, hélas ! c'est à un autre titre aussi, il faut le dire, que nous le recommandons. Ce n'est pas en vain que le petit volume porte en

sous-titre, si
pauvre Clari
Pauvres de
de sainte Cl
a jetées sur
plus à celui
rente,

Aussi, dan
destiné égale
éloigné de lu
malgré tout,
léger ; il lui f
comme la col
du monde, e
la parole de
plié les pains
mais ce mirac
hommes le so
Aussi, vou
François, qui
tranquilles en
la terre d'exil
pour elles et p
N'est-ce pas
leur apportait
ver pour elles,
peu de pain.

N'est-ce pas
et sur le point
tit des nids da
saint François
encore faut-il y
de soins touch
chanteuses de
et comme l'au
crient famine
subsister jusqu
fourmi non pr
ni principal, n
à honorer saint
merci chaleure

(1) MOIS DE S.
mois d'août, par u
Clarisses, rue de

sous-titre, sur une couverture qui ne le dit pas peut-être : Par une pauvre Clarisse.

Pauvres des biens de ce monde, elles l'ont toujours été, les filles de sainte Claire ; elles le sont encore plus aujourd'hui que l'exil les a jetées sur une terre étrangère. L'exil est toujours dur, mais il l'est plus à celui qui n'a rien, et comme l'a dit un poète : à qui n'a d'autre rente,

..... que l'espoir escropté
Qu'il reste dans les cœurs, un peu de charité.

Aussi, dans l'intention de l'auteur, ce livre, dont nous parlons, est destiné également à un but autre que le premier, et semble-t-il, bien éloigné de lui : celui de subvenir aux nécessités de ses Sœurs ; car, malgré tout, il faut vivre. Le menu d'une Pauvre Clarisse est bien léger ; il lui faut peu de chose, mais il lui faut quelque chose. Et si, comme la colombe de l'arche, elle n'a point de contact avec la fange du monde, elle touche toujours à la terre par un côté. Si l'on vit de la parole de Dieu, on vit aussi de pain. Les Saintes ont jadis multiplié les pains sous leur bénédiction, dans un moment de pénurie ; mais ce miracle n'est pas de tous les jours, car Dieu veut laisser aux hommes le soin et le mérite de l'accomplir pour lui.

Aussi, vous tous et toutes, enfants de la grande famille de saint François, qui voyez vos Sœurs ainées dans la détresse ; vous qui êtes tranquilles encore, à l'abri de l'orage, achetez ce petit livre éclos sur la terre d'exil : vous ferez une œuvre utile et bonne à double titre pour elles et pour vous, et vous serez dans l'esprit de notre Père à tous.

N'est-ce pas lui qui, de peur que les abeilles ne meurent l'hiver, leur apportait des douceurs, du miel et du vin ? Dans ces temps d'hiver pour elles, les Sœurs de saint François ne vous demandent qu'un peu de pain.

N'est-ce pas lui qui, un jour, voyant de pauvres colombes captives et sur le point de périr, les remit en liberté, et, de ses mains, leur bâtit des nids dans les forêts voisines de son ermitage ? Les Sœurs de saint François ont échappé à l'oiseleur ; elles ont même un nid, mais encore faut-il y trouver quelques miettes. N'est-ce pas lui, enfin, qui de soins touchants entourait la cigale ? Les Sœurs de saint François, chanteuses de l'hymne divin, sont, à cette heure, un peu comme elle et comme l'autre . . . dépourvues, car la bise est venue ; elles aussi crient famine et vous prient de leur prêter quelque chose pour subsister jusqu'à la saison . . . meilleure. De grâce, ne soyez pas la fourmi non prêteuse. Peut-être qu'elles ne vous rendront ni intérêt ni principal, mais avant que l'août n'arrive, prenez ce *Mois* consacré à honorer sainte Claire, ses Sœurs vous le rendront en prières et en merci chaleureux, seule monnaie dont elles disposent. (1)

(Revue franciscaine)

(1) MOIS DE SAINTE CLAIRE. *Exercices pour honorer sainte Claire pendant le mois d'août*, par une Pauvre Clarisse. Adresser les demandes à M^{me} l'Abbesse des Clarisses, rue de Nimy, 123, à Mons. (Belgique). Prix : 25 cts.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-Antoine. — Dame veuve Antoine Dépatie, née Hélène Guenette, décédée le 20 juin, après 14 ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Dame John O'Neill, née Mary Elisabeth Palmer, décédée le 10 août 1903, à l'âge de 66 ans après plusieurs années de profession.

Madame O'Neill avait une grande foi et une tendre piété qu'elle dissimulait sous les dehors d'une inaltérable gaieté. Dire qu'elle fut l'épouse de M. John O'Neill, le si dévoué syndic des Pères Franciscains, c'est faire suffisamment son éloge, car non seulement elle n'a jamais retenu son mari dans ses œuvres de dévouement et de zèle que tout le monde à Montréal connaît, mais elle l'a toujours encouragé et n'a cessé de travailler avec lui. Elle fut remarquable par sa piété filiale. C'est chez elle que se retirèrent ses parents octogénaires et qu'ils y trouvèrent les soins les plus intelligents et les plus délicats. Sa dernière parole, avant que la paralysie ne l'envahit toute entière fut pour s'informer si son père nonagénaire était bien traité et soigné. Elle recueillera dans l'éternité la récompense de cette piété filiale qui se fait rare de nos jours et qui peut être proposée en exemple aux Tertiaires. Madame O'Neill repose aux pieds de la statue de saint François taillée dans le granit que son pieux époux a élevé d'avance sur sa sépulture. Que le Séraphique Patriarche délivre au plus vite sa digne enfant et console celui qui la pleure à si bon droit, quoique résigné à la sainte volonté de Dieu ! Tous les membres de la famille franciscaine lui offrent l'expression la plus sincère de leur profonde sympathie.

— Mlle Allaire, en religion Sr Marie Agathe, décédée le 6 avril âgée de 67 ans après 25 ans de profession.

— Mr C. H. A. Guimond, en religion Fr. François, décédé le 17 juillet âgé de 63 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort le 8 juin précédent.

— Dame Augustin Gravel décédée le 27 juillet à l'âge de 84 ans. Elle était Tertiaire isolée.

Québec. — Fraternité Saint-Sacrement. — Dame Elie Côté, Sr Sainte-Marie, 73 ans, avril 1903 ; Dame Ferdinand Meunier, Sr Françoise, 71 ans ; Dame Prisque Vézina, Sr Saint-Antoine, 84 ans ; Dame Pierre Voyer, Sr Antoine, 64 ans ; Dame Félix Richard ; Dame Gaspard Drolet ; Dame Jean Minguy, décédée le 13 avril 1903 ; Dame Godefroid Blanchet ;

Chez les Frères :

Siméon Gagné, Fr. Damase, novembre 1896 ; Alex. Pâquet, Fr. Louis de Gonzague, mai 1899 ; J. A. Plamondon, Saint Antoine de Padoue, mars 1899 ; Félix Lemieux, Fr Saint-François d'Assise, juillet 1899 ; Alfred Leclerc, Fr. Saint-Joseph, Xbre 1900 ; J. Blagdon, Fr. Saint-Jean l'Évangéliste, mars 1901 ; Paul Blouin, Fr. Saint-Timothée, juillet 1902 ; Olivier Brousseau, Fr. Saint-Joseph, septembre

1902 ; Edo
Hyac. Denis
Fr. Saint-An
Fraterni
bec. — Dan
juillet 1903,
1888.

— Dlle E
Gonzague, de
professe de
— Dame I

Sr Saint-Pier
était professe
Croix perpétu

— Dame J
Marie Immac
était professe

Croix perpétu
— Mr F. X
cédé le 23 jui
profession.

Saint-Ma
Hotte, en relig
de 81 ans, apr

Hull, P. ()
— Dame G
cédée le 9 fév

— Dame H
le 29 mai, apr

— Dame L
juin, après 4 a

— Dame Jo
cédée le 23 ju
Fall-Rive

fevre, en relig
33 ans, après ;
— Dame N
dans le cours c
sion.

— Mr Napo
Sainte-Mc
décédé le 21 ju
sur son lit de m

Worcester
coux, en relig
d'Assise le 25
fession.

1902 ; Edouard Brousseau, Fr. Saint-Grégoire, septembre 1902 ; Hyac. Denis, Fr. François d'Assise, Xbre 1902 ; Ambroise Lafrance, Fr. Saint-Antoine de Padoue, août 1903.

Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-Sauveur de Québec. — Dame Joseph Guy, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 8 juillet 1903, à l'âge de 71 ans. Elle était professe depuis le 19 mars 1888.

— Dlle Eléonore Héon-dit-Piché, en religion Sr Saint-Louis de Gonzague, décédée le 19 juillet, 1903, à l'âge de 72 ans. Elle était professe depuis le 23 mars 1871.

— Dame Pierre Labrecque, née Philomène Berthiaume, en religion Sr Saint-Pierre, décédée le 21 juillet 1903, à l'âge de 58 ans. Elle était professe depuis le 4 octobre 1900. Elle était du Chemin de Croix perpétuel.

— Dame Napoléon Plante, née Emelia Pâquet, en religion Sr Marie Immaculée, décédée le 3 août 1903, à l'âge de 46 ans. Elle était professe depuis le 8 décembre 1900. Elle était du Chemin de Croix perpétuel.

— Mr F. X. Turcotte, en religion Fr. Saint-François d'Assise, décédé le 23 juillet 1903, à 84 ans et 7 mois, après 4 ans et 3 mois de profession.

Saint-Martin. — Dame veuve Joseph David, née Anastasie Hotte, en religion Sr Marie de Saint-Joseph, décédée le 9 avril à l'âge de 81 ans, après 5 ans de profession.

Hull, P. Q. — Dame Georges Racine, décédée le 29 janvier.

— Dame Georges Champagne, en religion Sr Saint-Christophe, décédée le 9 février, après 3½ ans de profession.

— Dame Honoré Dumontier, en religion Sr Saint-Honoré, décédée le 29 mai, après 5 ans de profession.

— Dame Louis Hubert, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 14 juin, après 4 ans de profession.

— Dame Joseph Lafleur, en religion Sr Sainte-Anne de Jésus, décédée le 23 juin, après 3½ ans de profession.

Fall-River, Mass. — Dame Charles Guay, née Marguerite Lefebvre, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée le 15 juin, à l'âge de 33 ans, après 3 ans de profession.

— Dame Nazaire Baril, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée dans le cours du mois de juin, âgée de 78 ans, après 2 ans de profession.

— Mr Napoléon Garant, décédé le 21 juin 1903.

Sainte-Monique. — Mr Frs. Xav. Leroux, en religion Fr. Louis, décédé le 21 juillet, 1903, à l'âge de 60 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Worcester, Mass. — Dame Henri Bolduc, née Eulalie Marcoux, en religion Sr Saint-Louis, décédée à l'Hospice Saint-François d'Assise le 25 juillet dernier, à l'âge de 75 ans, après 4 ans de profession.



Dame veuve
juin, après 14

O'Neill, née
âge de 66 ans

dissimulait sous
John O'Neill, le
t son éloge, car
e dévouement et
ars encouragé et
iliale. C'est chez
es soins les plus
aralytie ne l'en-
ait bien traité et
été filiale qui se
tiaires. Madame
ans le granit que
hique Patriarche
re à si bon droit,
le la famille fran-
mpathie.

écédée le 6 avril

ois, décédé le
sur son lit de

âge de 84 ans.

— Dame Elie
erdinand Meu-
Saint-Antoine,
ame Félix Ri-
, décédée le 13

x. Pâquet, Fr.
aint Antoine de
is d'Assise, juil-
00 ; J. Blagdon,
n, Fr. Saint-Ti-
seph, septembre

Durant les deux mois que dura sa dernière maladie, elle a fait preuve d'une patience et d'une résignation héroïque. Cette sainte indifférence qui semblait chez elle une seconde nature ne se démentit pas un seul instant ; quelques instants encore avant sa mort, en parfaite connaissance, elle renouvela le sacrifice de sa vie. Estimée de tout le personnel de la maison religieuse où elle vécut elle emporta le regret de tous.

Elle était la mère de la Révérende Mère Supérieure de la Communauté.

Saint-Jean Chrysostôme, Lévis. — Dame veuve Alexis Pichette, en religion Sr Sainte-Marie, décédée subitement le 2 août, âgée de 82 ans, après 3 ans de profession.

Elle a toujours été un modèle de prière, de travail et de bonne humeur. Les Tertiaires de sa Fraternité ont été heureux de remplir les conditions requises en pareil cas, en faisant la Sainte Communion et autres prières voulues par la Règle.

— Georges Cantin, père, en religion Fr Saint-Benoît, décédé subitement le 4 août 1903, à l'âge de 72 ans, après un an de profession.

Cette mort subite n'a pas été imprévue. M. Cantin a toujours travaillé, prié et suivi sa règle de Tertiaire.

Saint-Eugène de Grantham. — Mr Adélarde Forcier, décédé le 2 août âgé de 38 ans, après 3 mois de profession

— Mlle Emma Forcier, en religion Sr Saint-Eugène, décédée le 21 mars à l'âge de 42 ans, après dix ans de Profession.

Belle-Rivière. — Dame Beaulne, décédée le 21 juillet, âgée de 73 ans, après plusieurs années de profession. Elle appartenait à la Fraternité de Saint-Benoît, et faisait aussi partie de l'Association du Chemin de Croix perpétuel.

Les six années de sa maladie ont été une suite d'actes de patience et de résignation. La vertu qu'elle pratiquait et prêchait était la charité. Le bon Dieu voulant la récompenser, lui procura une mort douce et tranquille, malgré les prévisions contraires qu'inspirait une hémorragie imminente.

Espérons que N.-D. du Perpétuel Secours et saint François qui lui ont obtenu cette faveur, l'ont reçue et remise en le lieu de lumière et de paix.

Sainte-Dorothée. — Fraternité Saint-François d'Assise. — Dame Roch Couvrette, née Rose-Anna Fesant-Sanscartier, en religion Sr Sainte-Anne décédée le 4 août 1903 à l'âge de 29 ans et 3 mois dont 4 années de profession.

Ame pieuse, elle remplissait avec ponctualité ses devoirs de chrétienne et était fidèle aux communions et assemblées mensuelles.

Dame Couvrette sut trouver dans son esprit de foi les sentiments de résignation avec lesquels elle supporta durant plusieurs années son état habituellement malade et profiter de cet état pour augmenter ses mérites et avancer sa sanctification.

Elle était de la Congrégation de Sainte-Anne et du Chemin de Croix perpétuel.

R. I. P.